

LE CONQUET



de PENZER à KERMORVAN



Photo : A. HUELVAN. Vue conquétoise de notre amie Trébabu.

Magazine communal N° 112 Janvier 2023
Kannadig-kêr

Pennad-stur

Konkadezed ha Konkiz kaezh,

Ur sarplant-mor... Setu ar pezh a raen eus gwarez hirc'hortozet ar porzh pa raen anv anezhañ e penn kentañ an hañv. Abaoe eo aet an teul war-raok un tamm mat. Prezidant ar Rannvro, Loig Chesnais-Girard, a zo e strollegezh e karg eus ar porzh abaoe 2017, en deus roet e c'her da lakaat war-sav ar senario fardet ha goulennet gant holl oberourien ar porzh. Komprenet en deus pegeñ pouezus eo ar pesketaerezh e Konk en ekonomiezh Bro Breiz ; komprenet en deus ez eo hor pesketaerien artizanet o doareoù-ober padus hag a zouj ar pesked hag o annezioù. Da-geñver saloñs diwezhañ ar vaered, e Pariz, hor bloaz bet asambles ur gaozeadenn a-zoare ha laouen on o kontañ deoc'h hiziv ar c'homzoù a selle ouzhip en e brezegenn d'an dilennidi vreizhat : « Roet em eus ma ger ha derc'hel a rin dezhañ ; pesketaerien Konk-Leon o devez diaesterioù da vat er porzh ».

Setu e vo renet diskoulm ar roc'hekaat e tu Enez-Konk gant ar Rannvro. Kendalc'het e vo gant an holl studiadennoù rekis hag ar Rannvro a c'houlennno an aotreoù kent al labourioù. A-benn 5 pe 7 vloaz e tlefe ar gwarez bezañ savet enta. Bremañ m'eo ofisiel engouestl ar Rannvro e ouezan e ouezo implijerien ar porzh diskouez pa inted.

Ouzhpenn ar c'hemenn pouezus-se ez eus bet taolioù-kaer gant hor c'humun e 2022 :

- Echu eo reneveziñ an dreuzell hag e c'hallomp bremañ, plaen ha brav, mont dre an oberenn-se a liamm kreiz-kêr ouzh an Enez en ur mod efedus, plijus, sportel ha glas ! Kontañ a reer ouzhpenn 3000 den war an dreuzell bemdez e kreiz an hañv : estlammet on gant ar sifr-se ken ez on.

- Berzh a ra digoradur tour-tan Beg Enez-Konk d'an dud ; estlammet eo ar vîzitourien gant ar gweledva ha laouen o teskiñ istor ha perzhioù an tour-tan.

- Reiñ da gêr al label « Kêr Vihan Neuziet-kaer » (KVN) eo garedon meritet labour meur a respetad dilennidi o deus gouezet lakaat hor c'hêr da vravaat : taolet o deus pled ouzh he glad, he gweledvaoù hag he zakadoù foran, ha graet anezhi ur gumun bev, plijus ha dedennus. Ouzhpenn-se e vo klokaet abadennoù an hañv gant an obererezhioù liammet ouzh al label KVN.

- Kenderc'hel a reer da wellaat ha da suraat an hentoù hag an takadoù foran ; e pep lec'h ez eus anv da sioulaat an dremeniri ha da reiñ d'an dud war droad pe war velo ar plas a zellezont. Emeur c'hoazh o touarañ ar rouedadoù ha gant-se e c'hallio ar wienn erruout e 2024.

Kalz a raktresoù zo evit ar bloaz 2023 :

- Lañset eo al labourioù da reneveziñ karrdi ar C'hroae ; gallet e vo evel-se degemer hor re yaouank a-hed ar bloaz en ur sal treuzfurmet penn-da-benn, ha bez' e vo ur sal evit ar c'hevredigezhioù ivez. Evit poent ez eo ar c'harrdi-mañ un ti difuet fall-put ha hirisus a-walc'h ; yaouankaet e vo ha gant-se e c'hallio an holl profitañ gwelloc'h c'hoazh eus al lec'h brav-meurbet m'emañ.

- Raktres ar parklec'h bras evit implijerien kreiz kêr hag al linennoù-mor a c'hallio dont da wir. Sinet em eus an aktaoù prenañ tachennoù gant ar berc'henned e deroù miz Kerzu, hag er mizioù a zeu e kendalc'himp, asambles gant ar Rannvro hag ar c'hompagnunezhioù-mor, gant ar studiadennoù kent al labourioù. Ma fell deomp ren ar raktres-mañ ez eo abalamour ma ouzomp ne c'haller ket gouzañv

ken e Konk gwask ar parkañ hag al luziasennoù abalamour da girri bizitourien an inizi ha d'ar busoù a gas anezho d'ar porzh.

Pa glasker digarbonañ an ekonomiezh ne c'haller ket degemer mont-ha-dont dizehan ar bulzunoù a dreuz kreiz kêr o tilec'hiañ touristed ha n'o deus ket digarez nag amzer d'ober anaoudegezh gant hor glad hag hor stalioù. Pa grouimp un hent balizennet mat evit an dud war droad etre ar parklec'h hag ar porzh ez omp sur e vo darempredet muioc'h hor stalioù en em gavo gwell a-se enta, hag a c'hallio chom digor a-hed ar bloaz. Aze emañ interest ar genwerzherien hag ar Konkiz.

Ar parklec'h a servijo ivez da Konkiz a c'hallio parkañ o c'hirri war-hed meur a gant metr diouzh ar stalioù.

Divizet o deus an dilennidi chom hep sevel batisoù kumunel nevez hag ober gwelloc'h gant ar savadurioù a zo anezho dija. Evel-se ne vo ket artifisieladurioù betek re. Ti-jiminas Kermarc'heg a raio e vad eus kement-se. N'eo ket kevannezus ar sal-mañ : teñval ha yen eo... Lañset e vo ur studiadennoù e deroù ar bloaz evit nevesaat anezhi. Goulennet e vo ali ar c'hevredigezhioù evit ma c'hallint displegañ o ezhommoù. Ar sal-mañ, tost d'ar parklec'h da zont, a vo ivez e-kreiz ur studiadennoù hollek evit ar produiñ energiezh. Adlañset eo ar c'hask arc'hant evit reneveziñ Krefivlec'h ar Redout. Broudet omp gant Diazezadur ar Glad da c'houlenn skoaziadennoù ; emañ ar Stad ha Mirva an Arvor o souten ac'hanomp en hor c'hask.

Gouestlet en deus Prezidant Bro an Hirwazh Kumuniezh reneveziñ batis kumunel beg al Louarn abalamour da zegemer embregerezhioù eno. Ingal e resevomp en ti-kêr goulennnoù embregerien hag a glask diskoulmoù evit en em staliañ e Konk ha diorren o obererezh. Al lec'h-mañ a c'hallfe klotañ gant ar goulennnoù-se.

Emañ an holl zilennidi o souten ur raktres lodennaoueg e Lanfeust. Setu ma m'eus sinet un emglev gant perc'henn an dachenn a c'hallio ober diouzh ma vo prenet meur a lod gant tud yaouank, tud oberiant hag ar feurmer sokial BMH. Er raktres-se ne vo ket krouet re a hentoù na re a dachennoù didreuzus d'an douar, e vo gwarezet ar gwez a zo war al lec'h ha plantet spesadoù eus ar vro. Berzañ a raio an holl vallinoù a wast an douar hag ar gweledvaoù. Setu ez eo ur raktres vertuzus : doujañ a ra an endro, degas yaouankizoù d'hor c'horn-brô ha sikour ma vo bugale a-walc'h er skolioù.

Un nebeud karteriz a eneb outañ hag a glask difenn ur sioulded a gav dezho eo gourdrozet e-skeud difenn an endro. Emgar eo an emzalc'h-se. Me a vo unan eus amezeien tostañ d'ar raktres ha laouen e vin o vevañ asambles gant an dud-se e Lanfeust, strada Penn ar Vali.

Ur blaz c'hwerv a vo lezet gant ar bloaz 2022, gant ar brezel en Ukraina hag e heuliadoù niverus. Gouzout a reomp e vo diaesterioù gant kalz a dud e 2023, hag e vo taer an enkadenn a-fet an energiezh ha kresk ar prizioù. Setu e kontan war kengred an holl evit dont da-benn da dalañ ouzh an traoù diaes-se ; gouzout a ran e vimp barrek, e vimp brasaet gant an diaesterioù stroll ha skoazellet da vont etrezek ur bed justoc'h ha furoc'h.

Bloavezh mat deoc'h, yec'hed ha prosperite e 2023.

Éditorial

Chères Conquétôises, chers Conquétôis,

Un serpent de mer... Voilà comment je caractérisais la protection du port tant attendue lorsque je l'évoquais au début de l'été. Depuis, le dossier a nettement évolué. Le Président de la Région, Loïc Chesnais-Girard, dont la collectivité est responsable du port depuis 2017, s'est personnellement engagé à mettre en place le scénario travaillé et demandé par tous les acteurs du port. Il a mesuré l'importance de la pêche conquétôise dans l'économie du Pays de Brest ; il a compris que nos pêcheurs étaient des artisans aux méthodes durables, respectueux de la ressource halieutique et de ses habitats.

Lors du dernier salon des maires, à Paris, nous avons eu ensemble un échange de grande qualité et je suis heureux de vous rapporter aujourd'hui les paroles qu'il nous a consacrées dans son discours aux élus bretons : « Je me suis engagé, je tiendrai mes engagements ; les pêcheurs du Conquet ont vraiment des conditions difficiles dans le port ».

C'est donc bien la solution de l'enrochement côté Kermorvan qui va être portée par la Région. L'ensemble des études nécessaires vont donc être poursuivies et la Région sollicitera les autorisations préalables aux travaux. La protection devrait donc être réalisée dans 5 à 7 ans. Maintenant que l'engagement régional est formalisé, je sais que les usagers du port sauront faire preuve de patience.

Outre cette annonce importante, 2022 a offert de jolies réussites à notre commune :

- La **rénovation de la passerelle** est achevée et nous pouvons, dans les meilleures conditions, emprunter cet ouvrage qui relie le centre du Conquet et la presqu'île de manière efficace, agréable, sportive et verte ! Plus de 3000 personnes sont quotidiennement dénombrées sur la passerelle au cœur de l'été : ce chiffre ne cesse de m'impressionner.

- **L'ouverture du phare de Kermorvan** au public connaît un véritable succès ; les visiteurs sont bouleversés par le panorama et heureux de découvrir l'histoire et les fonctions du phare.

- La labellisation de la ville en tant que « **Petite Cité de Caractère** », (PCC) est la récompense méritée du travail de plusieurs mandats d'élus qui ont su mettre en valeur notre cité et qui, en prenant soin de son patrimoine, de ses paysages et de ses espaces publics, en ont fait une commune vivante, agréable et attractive. Les animations d'été seront en outre complétées par les activités en lien avec le label PCC.

- Les travaux d'amélioration et de sécurisation de la voirie et des espaces publics se poursuivent ; partout, il s'agit de calmer la circulation et de donner toute leur place aux piétons et cyclistes. Les enfouissements des réseaux aériens sont toujours en cours et permettront l'arrivée de la fibre en 2024.

Les projets sont nombreux pour l'année 2023 :

- La **rénovation du hangar du Croë est lancée** ; elle permettra d'accueillir nos jeunes toute l'année dans un local totalement transformé où une salle associative trouvera également sa place. Actuellement ce hangar est une passoire thermique assez sinistre ; il bénéficiera d'une cure de rajeunissement qui permettra à tous de profiter encore davantage de son cadre idyllique.

- **Le projet de grand parking pour les usagers du centre-ville et des lignes maritimes va pouvoir se concrétiser.** J'ai signé les actes d'achat des terrains auprès des propriétaires début décembre et nous allons dans les mois à venir poursuivre, avec la Région et les compagnies maritimes, les études préalables aux travaux. Si nous tenons à porter ce projet, c'est que nous savons que la pression sur le stationnement et l'encombrement du Conquet par les véhicules des visiteurs des îles et les autobus qui les conduisent au port n'est plus supportable.



A l'heure où l'on cherche à décarboner l'économie, on ne peut sérieusement accepter ces rotations incessantes de navettes qui traversent le centre-ville en déplaçant des touristes qui n'ont pas la chance ou le temps de découvrir notre patrimoine et nos commerces. En créant un itinéraire piéton bien balisé entre le parking et le port nous sommes certains de doper la fréquentation des commerces et donc leur bonne santé, ainsi que leur capacité à rester ouverts toute l'année. C'est là l'intérêt bien compris des commerçants et des Conquétôis.

Le parking servira également aux Conquétôis, permettant de garer leurs voitures à quelques centaines de mètres des commerces.

Les élus ont fait le choix de ne pas construire de nouveaux bâtiments communaux et de mieux optimiser le bâti existant, limitant ainsi l'artificialisation. Le **gymnase Kermarrec** va bénéficier de cette optimisation. Cette salle n'est pas accueillante : sombre, froide... Une étude sera lancée en début d'année pour le remettre au goût du jour. Les associations seront consultées pour donner leurs avis et exprimer leurs besoins. Cette salle, voisine du futur parking sera aussi au cœur d'une étude globale pour la production d'énergie. La recherche de financement pour la rénovation du **Fort de la Redoute** est relancée. La Fondation du Patrimoine nous incite à postuler pour divers financements ; l'Etat et le Conservatoire du Littoral nous soutiennent dans notre démarche.

Le Président de Pays d'Iroise Communauté s'est engagé à rénover le **bâtiment communal de la pointe des Renards afin d'accueillir des entreprises**. Nous avons régulièrement des demandes en mairie d'entrepreneurs cherchant des solutions pour s'implanter au Conquet et développer leur activité. Ce lieu pourrait correspondre à ces demandes.

Les élus unanimes soutiennent un projet de **lotissement à Lanfeust**. J'ai donc signé une convention avec le propriétaire du terrain qui nous permet de favoriser l'acquisition de plusieurs lots par les jeunes, des actifs et le bailleur social BMH.

Le projet limite la voirie et l'imperméabilisation des sols, prévoit la protection des arbres sur le site et la plantation d'espèces locales. Il proscriit toutes les bâches qui dégradent le sol et les paysages. Ce projet est donc vertueux : respectueux de l'Environnement, il apporte de la jeunesse à notre territoire et contribuera à maintenir les effectifs des établissements scolaires.

Quelques riverains s'y opposent et font passer la défense d'une tranquillité qu'ils pensent menacée pour la défense de l'Environnement. Cette posture est égoïste. Je serai à titre personnel un des voisins les plus proche du projet et je serai heureux de partager le bonheur de vivre à Lanfeust, rue de Pen Ar Valy.

L'année 2022, marquée par la guerre en Ukraine et ses si nombreuses conséquences nous laissera un goût amer. Nous savons que beaucoup rencontreront des difficultés en 2023 et que les crises énergétiques et inflationnistes seront violentes. Je compte donc sur la solidarité de tous pour réussir à passer ce cap difficile ; je sais que nous saurons faire preuve de résilience, que les épreuves collectives nous grandiront et nous aideront à progresser vers un monde plus juste et plus responsable.

Je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite. Bonne Année 2023.

Jean-Luc Milin, votre maire.

DOUZE MOIS AU CONQUET !

Petite rétrospective non exhaustive de l'année 2022...

Janvier

Parce que le covid ne va tout de même pas priver les résidents du Streat Hir de leur traditionnel petit cadeau !



Février

On plante des arbres là où l'ancienne « usine d'eau » a été démolie. Et on démolit également la vetuste « Maison des clubs », toutes les activités ayant bien sûr pu être relogées. Sans oublier les 101 ans de Marguerite Landuré !



Mars

Un nouveau Conseil municipal Jeunes (CMJ) est en place ! Et on accueille des familles ukrainiennes (ici en compagnie d'élus et bénévoles).



Avril

Les 15-17 s'activent au Conquet et à Trébabu dans le cadre du dispositif « Argent de poche », mis en place lors des vacances scolaires. Et le nouveau parking de l'OT est enfin opérationnel.



Mai

On court pour soutenir l'apprentissage de la langue bretonne (Ar Redadeg). Et visite du jury des Petites Cités de Caractère, conquis !



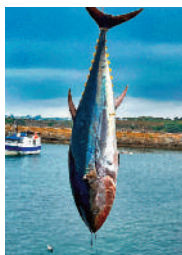
Juin

Du succès de la Randorade. Visite au camping de l'ONF et de Lucie Vincent, en charge pour le Département de l'opération 500 000 arbres : la commune postule pour le reboisement de cet espace littoral. Et nature toujours : chaque mois (hors hiver), est programmée une sortie botanique. Ici, sur le départ pour une exploration du fond de la ria.



Juillet / Août

Grand soleil, belle affluence (merci notamment aux sauveteurs du poste des Blancs-Sablons - ici l'équipe de juillet), gros thon (bravo Loïc Coz !) et bonne musique (ici, la Bazookada et Stéphane Margot) ... Sans oublier l'inauguration de la passerelle qui a fait peau neuve.



Septembre

L'incontournable Forum des associations, ici avec les scouts !



Octobre

Travaux d'enfouissement à Lanfeust, avec François Bizien, élu en charge des réseaux. Le départ de Fabien Boileau, directeur du parc marin, après sept années de très constructives relations avec la municipalité. Et nos jeunes élus au repas des aînés.



Novembre

C'est officiel ! Le Conquet devient la 6e Petite cité de Caractère du Finistère ! (avec Guerlesquin, Le Faou, Locronan, Pont-Croix et Roscoff). Ici notamment en présence de Françoise Gatel, sénatrice d'Ille et Vilaine et présidente nationale des Petites Cités de Caractère.



Décembre

La commune remercie chaleureusement cinq Conquétôises, employées communales depuis de nombreuses années, à l'occasion de leur départ en retraite. De gauche à droite : Marie-Claire Cloâtre, Joëlle Morvan, Marie-Pierre Riou-Prieto, Anne Abiven et Jacqueline Gueneuguès. Mais on remercie également les bénévoles d'Ar Viltansou pour leurs précieux nettoyages mensuels du littoral ! En cette fin d'année, aux Blancs-Sablons.



VIE ECONOMIQUE - TOURISME NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'année 2022 aura été marquée par un contexte mondial tendu avec l'arrivée de nouvelles crises (géopolitique, énergétique, climatique...) faisant suite à la crise pandémique de la Covid qui, pendant plus de deux ans, aura bien perturbé l'économie mondiale. A la crise sanitaire est venue s'ajouter celle, cruciale et stratégique, de l'énergie, entraînant son lot d'inflation avec des conséquences directes sur les matières premières, sur les biens de consommation et, de facto, sur la gestion interne des entreprises comme sur le pouvoir d'achat des ménages. Cette crise qui touche particulièrement l'Europe pèsera durablement sur les années à venir. Ces chocs amènent certains économistes, observateurs des ruptures des temps passés (1980 - 2008 - 2010/2012 - 2020/2022), à penser que nous nous dirigerions, sans doute, vers une nouvelle ère économique.

« Outre la récurrence et l'ampleur des chocs (pandémique, géopolitique, énergétique), les conditions structurelles favorables à l'offre pendant plus de trente ans sont en train de s'inverser » (Oliver Garnier Décembre 2022).

La France reste la première destination mondiale (90 millions de touristes étrangers en 2019)

Trente-cinq millions de français sont partis en vacances cette année, soit 7 sur 10 contre 6 sur 10, l'an passé ; cette clientèle résidente a largement contribué à la réussite de l'année 2022. Côté clientèle étrangère, on note le retour des Belges, Suisses, Italiens et Espagnols mais également des Nord-Américains (USA et Canada).

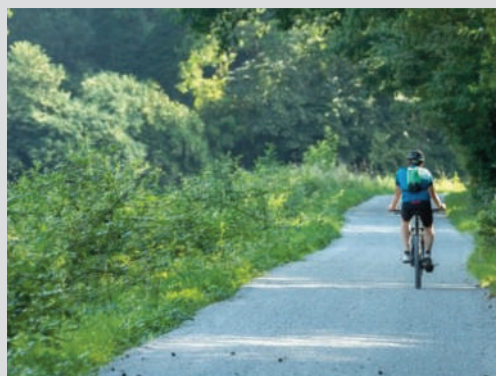
La Bretagne très prisée

Ça se confirme avec une fréquentation en hausse par rapport à la situation avant la crise sanitaire, soit la plus forte évolution parmi les régions de France métropolitaine (+ 7,5%). Dans chaque département, c'est de la fréquentation des campings, très recherchés par la clientèle vivant en France, que provient l'essentiel de cette augmentation (+ 460.000 dans le Finistère).



La tendance des voies vertes

Concernant les loisirs, les voies vertes continuent de progresser (+ 28% cette année). Autre tendance remarquée de l'été : l'évasion et l'attrait des séjours en camping-car ou van aménagé (La van life) qui nécessitent des lieux adaptés et une organisation territoriale de la part des communes et des EPCI. A lui seul, le réseau Camping-Car Park enregistre une hausse de fréquentation de 33% sur un an.



La satisfaction retrouve le beau fixe

Chez les hébergeurs, le taux de satisfaction atteint 85% avec une meilleure arrière-saison. Les professionnels de la restauration expriment pour leur part une satisfaction plus modérée, ayant été confrontés à une baisse du pouvoir d'achat des vacanciers mais aussi, et surtout, aux difficultés croissantes de recrutement de personnels pour assurer l'ouverture de leurs établissements. L'arrière-saison a enregistré des niveaux de réservations supérieurs à ceux de l'an passé.

Un contexte tendu mais des capacités de rebond à la pointe de la Bretagne

A ce titre, en octobre dernier, la soirée de présentation de la stratégie métropolitaine de développement économique (SMDE), à laquelle participaient plus de 600 décideurs et acteurs économiques locaux, a largement démontré le dynamisme et les capacités entrepreneuriales bien ancrées et bien orientées à la pointe de Bretagne. Ne jamais oublier qu'au Conquet comme dans le Pays de Brest, au-delà du tourisme, nous dépendons aussi de notre environnement économique et social.

« A la pointe de la Bretagne, nous tirons notre énergie de l'océan et de la terre au service de toutes celles et ceux qui y vivent, s'y installent, étudient, travaillent et portent des projets » (SMDE -Prospective-Impulser, Accompagner, Accélérer les Transformations-CAP2030).

Le Conquet, tête de pont du tourisme dans le Pays d'Iroise

Concernant les offres de tourisme (OT) du Pays d'Iroise, plus de 43.000 visiteurs ont été accueillis entre le 1er janvier et le 24 septembre 2022 et plus de 5.900 personnes conseillées au téléphone. Hormis mars, tous les mois sont en évolution dans les bureaux d'accueil entre janvier et août 2022 (plus 27% par rapport à la même période de 2021). Le retour progressif de la clientèle étrangère se confirme en passant de 5,8% des visiteurs accueillis dans les OT en 2021 à 10,4% avec, en tête cette année, les Allemands cette année. Une forte proportion touristique de la clientèle française venant de l'île de France est observée. Un étalement de la saison touristique sur les ailes de saison prend forme. Sur 47.957 personnes conseillées physiquement de janvier à octobre 2022 dans les OTIB du Pays d'Iroise, le bureau du Conquet a accueilli 18.234 personnes (38%) dont 9.766 sur la seule période de juillet/août.

Le Tourisme en quête de sens

Au Conquet, dans un cadre de vie exceptionnel, arrimé au Port d'Intérêt Patrimonial, au sein d'un Site Patrimonial Remarquable, la quête de sens est une valeur essentielle que nous prenons en compte afin de répondre aux attentes locales et à celles de nos visiteurs.

Petites Cités de Caractère, un réseau présent sur l'ensemble des régions de France

Lors de la réception officielle en Mairie le 18 novembre, Françoise Gatel, présidente nationale des PCC, déclarait : « Il nous manquait une perle à notre collier de petites cités de caractère, nous l'avons trouvée ici au Conquet ». L'appartenance aux Petites Cités de Caractère renforce notre identité culturelle, patrimoniale et touristique en nous mettant désormais en réseau avec plus de deux cent trente communes riches en grands et en petits trésors, « villes et villages garantissant de jolis coups de cœur aux amoureux de la France et aux adeptes d'itinéraires bis » (routard.com). C'est une nouvelle offre de découvertes, ouverte à un autre public, qui renforce notre volonté d'élargir les saisons en dehors des fortes périodes touristiques.

Interaction entre la presqu'île de Kermorvan, le cœur de ville et le port, ça fonctionne

L'ouverture au public du phare de Kermorvan début juillet a marqué l'année 2022 ; elle fait suite à la balade au pied du phare possible depuis juin 2021. C'est un atout essentiel dans l'offre touristique locale avec plus de 20.000 visites déjà enregistrées par la CCPI, sans oublier les visites réservées aux Conquétois et celles des journées du patrimoine qui furent très appréciées. En 2023, un programme d'ouverture plus large géré par l'OT du Conquet, placera Kermorvan au premier plan de la Route des Phare, dans la continuité de Saint-Mathieu et de Trézien.

Le Fort de la Redoute : nous ne lâchons pas l'objectif de rénover ce fort en obtenant de nos partenaires les fonds indispensables pour faire de cette bâtisse un maillon incontournable sur la presqu'île de Kermorvan. Ce sera un lieu de détente, d'informations, de loisirs et de culture pour le public.

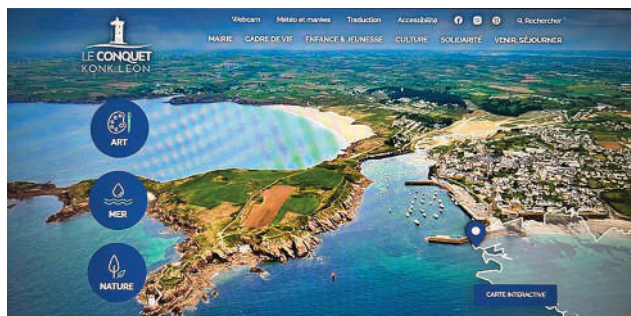
La passerelle : structure emblématique du Conquet et remise à neuf en 2022, point de vue exceptionnel sur la Ria, elle assure cette liaison entre Kermorvan et notre cité.

Le Tour de Ville : ses multiples découvertes donnent à nos visiteurs une double possibilité, celle de s'immerger dans ce qui fait le charme de notre cité et de profiter pleinement de la vitalité de ses commerces ouverts toute l'année.

Le Port : véritable poumon économique du Conquet, c'est un lieu privilégié pour contempler le va-et-vient des bateaux de pêche, de plaisance et de liaison vers les îles, mais aussi les effets des vagues se fracassant sur la digue Sainte-Barbe.

La protection du Port : ce projet porté par tous les acteurs, attendu depuis de nombreuses années (1983-2022), est désormais bien enclenché par la Région. Cette protection permettra, à terme et au-delà de la sécurisation des marins et du matériel, de projeter un véritable port d'accueil sur une route maritime très fréquentée par les bateaux de plaisance.

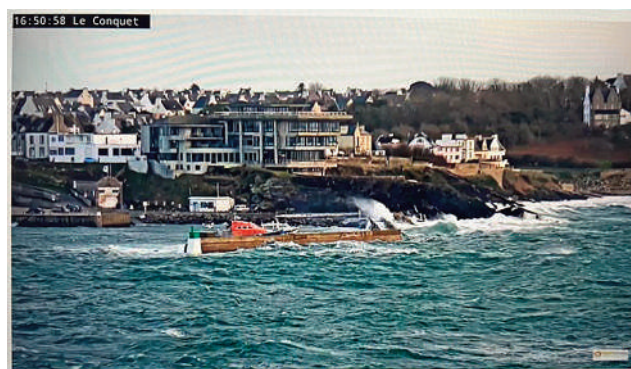
Une ambition locale et touristique portée par des outils de communication



Le nouveau site internet : ouvert fin janvier 2022, il comptera, au terme de sa première année, plus de 50.000 visiteurs avec près de 20.000 entre le 1er juin et le 30 septembre. Des internautes de toutes les régions de France ont parcouru notre site avec plus de 120.000 pages visitées. L'ouverture sur l'Europe est réussie avec un impact à 90% atteint ; nous comptons des internautes dans 79 pays du Monde dont l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Sud. Outre le Français, dans l'ordre de la traduction instantanée l'Anglais, l'Allemand, l'Italien, le Néerlandais arrivent en tête sur un total de 25 langages recherchés. www.leconquet.bzh

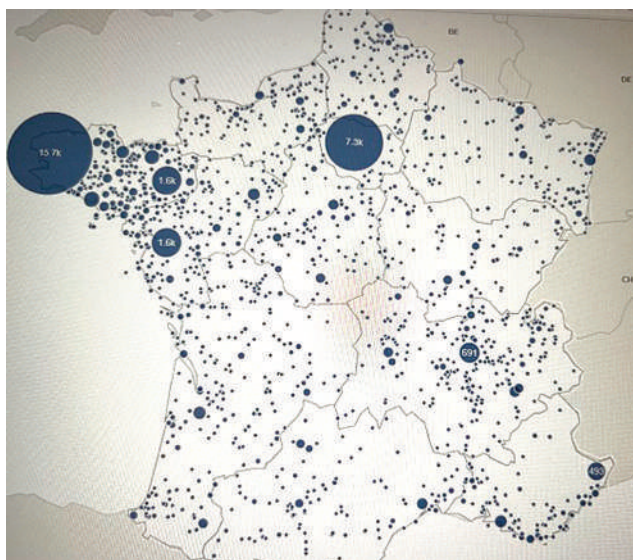
La webcam : positionnée au sommet du phare de Kermorvan, balayant la vue, en aller-retour et en continu, du fort de l'Ilette au port du Conquet, la webcam a permis de booster l'activité du site avec plus de 21.000 visiteurs sur six mois ; sur **YouTube** (Vision-Environnement) la webcam est suivie par plus de 40.000 abonnés.

<https://www.leconquet.bzh/webcam-le-conquet-phare-de-kermorvan/>



L'application Zenviron : la carte interactive intégrée, plus le parcours de Kermorvan au cœur de la cité, sont accessibles sur le site et visibles de n'importe quel endroit de France. Ces outils remplissent parfaitement leurs missions de continuité et de rattachement aux autres points d'intérêts des communes touristiques de France. Ils permettent d'accéder à toutes les informations utiles sur les lieux emblématiques du Conquet ainsi que sur les activités de l'année, tout en situant chaque point d'intérêt.

<https://www.leconquet.bzh/systeme/plan-interactif/>
<https://zenviron.fr/circuit-leconquet-01/>



Avec des internautes dans 3265 villes de France et du Monde en 2022

La borne d'accueil digitale : placée dans le hall de la Mairie, elle permet d'accéder aux informations légales ; elle est également en interaction avec le site internet. Elle est accessible directement depuis votre PC, votre tablette ou votre téléphone mobile.

<https://www.leconquet.bzh/affichage-legal-mairie/>

Merci aux acteurs économiques du Conquet (commerçants, hébergeurs, restaurateurs, services...), aux élus, services municipaux, associations, bureau de l'OT... qui, toute l'année, se mobilisent pour accueillir, divertir, embellir et faire vivre notre cité. Bonne année 2023 !

Francis LE BIAN

Adjoint Vie économique, Tourisme & Nouvelles technologies
 Délégué Petites cités de Caractère.

VIE LOCALE

GLB, une entreprise conquétoise au service des pêcheurs bretons

Beaucoup de Conquétois passent près des bâtiments de GLB sans savoir qu'il s'agit d'une belle entreprise familiale qui rayonne bien au-delà du Conquet en fournissant aux armements bretons les gammes de filets de pêche dont ils ont besoin. Fondée en 2010 par Nathalie et Gilbert Le Bris, et dirigée aujourd'hui par Marie, leur fille qui reprend courageusement l'entreprise du haut de ses 32 ans, GLB a grandi régulièrement pour atteindre aujourd'hui une dizaine d'employés à plein temps en CDI, habitant tous au Conquet ou dans un périmètre très proche. Leur mission est de fournir les filets montés dont ils ont besoin à une trentaine d'armements allant d'Audierne à Erquy.

Pour cela, ils reçoivent à l'atelier les vieux filets qu'ils démontent et récupèrent les ralingues qui serviront pour équiper les nouveaux filets. La ralingue haute est une corde montée avec des flotteurs qui permettent au filet de rester bien vertical dans l'eau. La ralingue basse est une corde plombée qui maintient le filet près du fond.

Chaque patron pêcheur a ses propres exigences en fonction de l'espèce qu'il veut cibler et de sa propre expérience. Deux grandes familles de filets sont utilisées :

- le tramail qui a, de part et d'autre de la nappe centrale, deux filets à grandes mailles qui retiennent les poissons.

- le filet droit qui est constitué d'une seule nappe dans laquelle les poissons viennent se mailler.

Dans chacune de ces familles, les patrons ont le choix de la hauteur du filet, mais aussi de la taille des mailles de la nappe centrale - en respectant les règles fixées par la réglementation.

Le travail de montage est fait à l'aide de machines semi automatiques qui allègent la charge physique des opérateurs et améliorent la productivité, mais qui nécessitent un très bon pilotage technique et un grand savoir-faire.

Un travail commence à être engagé avec les entreprises de plasturgie et le parc marin pour réutiliser la matière des nappes de filets qui pourraient être une source de matière première pour l'injection de nouvelles pièces. Les contraintes de propreté notamment sont encore difficiles à atteindre.



ENFANCE - JEUNESSE

La ludothèque, paradis conquétois du jeu



On a de quoi crâner ! Notre ludothèque est exemplaire. D'ailleurs, il suffit d'ouvrir le petit cahier d'école qui fait office de livre d'or pour écarter toute fausse modestie : les visiteurs, notamment ceux venus d'ailleurs, ne tarissent pas d'éloges.

« En vacances au Conquet avec trois enfants, nous avons eu la chance d'assister au théâtre d'Halloween et de profiter de la ludothèque. Un lieu agréable, bienveillant où règne une bonne ambiance. Toutes les communes devraient venir s'inspirer de ce lieu magique et bien organisé ».

« En vacances, de passage au Conquet, sous une pluie battante, nous avons découvert ce lieu incroyable qui a émerveillé nos enfants. Grands fans de bibliothèques et de médiathèques, je crois que nous venons de trouver notre graal ! ».

« Un grand merci de la part de toute la famille (de Brest) pour votre accueil et pour cette « caverne d'Ali Baba » (dixit les enfants), débordante de tous les jouets & jeux dont les enfants, petits et grands, peuvent rêver. Nous vous disons à bientôt, pour une autre matinée jeux et livres. Encore merci ».

« Nous sommes tombés par hasard sur ce PARADIS pour enfants. Impressionnés par tant de jeux et la sympathie du personnel. Merci pour cet endroit. Famille versaillaise en vacances ».

« Extra extra extra ! Que de jeux, que de livres, que de choix ! Merci à tous pour votre implication. Un lieu incontournable du Conquet ! ».

« La ludothèque du Conquet est exceptionnelle ! Tant par la qualité de son accueil que par la variété impressionnante des jeux pour tous âges qu'elle contient. C'est un lieu unique et de grande valeur à fréquenter assidument ! ».

Et on pourrait continuer... Mais quel est donc le secret de cette réussite ?!

Sans doute une sacrée équipe de bénévoles. Sous la houlette de l'inépuisable Françoise Cazoulat, neuf bénévoles - Anne, Clémentine, Chantal, Isabelle, Martine, Michèle, Nathalie, Raymonde et Véronique - accompagnent Anne Roynard, salariée de l'association, pour faire vivre ce lieu. Ensemble, elles choisissent les jeux. Et des jeux, il y en a... plus de 1 600 ! La commission Jeux se réunit chaque mois pour se tenir au courant des nouveautés et surtout « potasser » les règles, histoire d'être capables de les expliquer aux visiteurs. Elles sont incollables... Evidemment, elles effectuent également un roulement pendant les heures d'ouverture et sont toutes polyvalentes, qu'il s'agisse de l'animation sur place, de gérer les prêts, les retours, le rangement...

Quant au choix des jeux et jouets, elles sont à l'affût des démonstrations en magasin, suivent des webinaires jeux, surveillent les prix et récompenses obtenus... L'équipe sélectionne les jeux hors grands circuits de distribution, auprès d'éditeurs qualitatifs. Résultat : rien que sur ces trois derniers mois, elles ont sélectionné et acheté 47 nouveautés.

On trouve donc à la ludothèque tout ce dont on peut rêver quand on est plus ou moins petit ! De beaux puzzles, des jeux de construction, des bateaux, des grues, des dinettes... Et bien sûr, les jeux de société, dont les jeux coopératifs. On y trouve aussi quelques jeux pour adultes, mais l'essentiel concerne les enfants de la petite enfance aux pré-ados, et les familles.

A noter, pour les jouets, la chasse au plastique : « petit à petit, on remplace tout par des jouets en bois. Nous avons vocation à donner à jouer de belles choses » souligne Françoise Cazoulat.

« C'est que le jeu, pour les enfants, c'est sérieux ! » poursuit-elle. « Un enfant qui est dans son jeu est complètement dedans ». Et la responsable de l'association

de rappeler combien « le jeu sert à tout ». Il a de nombreuses vertus : respecter une règle, respecter l'autre joueur, apprendre à perdre... « C'est un apprentissage à la citoyenneté ! ».

Sur place, ces temps de jeu privilégiés favorisent les rencontres, les échanges et la communication. La ludothèque accueille bien sûr les familles, mais aussi les classes de maternelle et de primaire que les enseignants choisissent de faire venir.

Et par son fonctionnement sous forme de prêt, la ludothèque offre aux enfants la possibilité de changer de jouet chaque fois qu'ils le désirent ; et aux parents, celle de disposer de jeux adaptés à chaque étape du développement de leurs enfants.

La ludothèque a en outre vocation à accompagner la parentalité, notamment quand les parents viennent jouer avec leurs enfants. « Et nous avons de plus en plus de papas, en particulier le samedi matin ». En lien direct avec la bibliothèque, c'est enfin un lieu d'animations, où les enfants ont un accès privilégiés à de multiples univers.



Autre ingrédient du succès : le lieu. « On a commencé dans le sous-sol, en 2000, avec les restachou des autres ludothèques du réseau Bibiothèque pour Tous. Ça a été dur ». Mais quelques subventions plus tard (environ 20 000 € au total, hors subventions municipales), dont le beau coup de pouce de l'ancien député Jean-Luc Bleunven ou encore les aides de la fondation Fnac Eveil & Jeux, la toute petite ludothèque est devenue le beau lieu que l'on connaît aujourd'hui. L'équipe remercie vivement la commune pour son partenariat, qui soutient l'emploi salarié d'Anne Roynard, contribue aux achats de jeux, et a surtout financé l'extension du bâtiment.

Qu'est-ce qu'un jeu coopératif ?

C'est un jeu de société dans lequel les joueurs :

- jouent tous ensemble
- sont solidaires face à un élément extérieur ou face à un problème à résoudre
- agissent dans un but commun, soit par des actions individuelles, soit en s'aidant, soit en faisant alliance.

Les joueurs gagnent ou perdent tous ensemble.

Les jeux symboliques

Ce sont les moments de jeu libre au cours desquels les enfants jouent à faire semblant, imitent, reproduisent des situations du quotidien, inventent, imaginent et actent des scénarios. Le jeu symbolique est le contexte de créativité le plus important. Ce contexte de jeu permet aux enfants de développer leur compétence sociale. En jouant, les enfants ont la possibilité de faire plusieurs apprentissages : ils font leurs propres choix, entrent en contact avec les autres, assument des responsabilités, fusionnent leurs intérêts avec ceux du groupe, se soucient des besoins des autres, font face à l'adversité et sont confrontés à des tâches qui les incitent à se surpasser.

La ludothèque du Conquet est ouverte du mardi au vendredi toute la journée, ainsi que le samedi matin. Le jeu sur place est gratuit. Pour les emprunts, il convient de s'abonner (18 €/an/famille). On peut emprunter jusqu'à quatre jeux toutes les trois semaines, à raison de 0,50 € à 2 € le jeu.



Annaïg Huelvan
Adjointe Culture, Communication & Environnement
Déléguée Petites Cités de Caractère

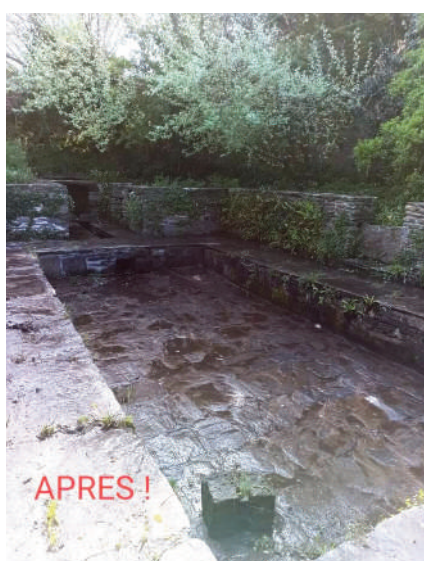
ENFANCE - JEUNESSE

Dispositif Argent de Poche

Cela fait maintenant plus d'un an que le dispositif Argent de poche est proposé aux jeunes de notre commune et ainsi qu'à ceux de Trébabu. Agés de 15 à 17 ans, ils sont cinq à dix à participer activement à chaque session organisée durant les périodes de vacances scolaires, encadrés par des personnels communaux et des élus. Proposant d'abord des petits travaux d'entretien des espaces publics et équipements communaux, le dispositif s'est élargi à d'autres actions comme l'accueil de loisirs ou le restaurant scolaire. Ainsi, en fonction de la saison et de la météo, les jeunes ont notamment pu contribuer au

désherbage manuel des abords du patrimoine de la commune comme l'église ou le cimetière, ou encore des lavoirs. Ils ont également préparé le potager pédagogique de l'école Jean-Monnet ; et assisté les personnels de l'accueil de loisirs ou du restaurant scolaire, découvrant ainsi d'autres domaines d'activité.

Ces travaux ont généralement été organisés en trois à quatre matinées par semaine, en partageant les lieux d'intervention entre Le Conquet et Trébabu. Cofinancé par la CAF et par les deux communes, ce dispositif sera reconduit en 2023.



Rénovation des bâtiments accueillant les Jeunes

Deux bâtiments très régulièrement fréquentés par la jeunesse conquétoise feront l'objet d'une rénovation cette année. D'une part, le hangar du Croaë accueille les jeunes de plus de 6 ans dans le cadre de l'accueil de loisirs tous les mercredis et les jours de semaine en période de vacances scolaires. Ce bâtiment sera entièrement repris de façon à offrir confort et fonctionnalités à ses usagers et en toute saison. La surface dédiée aux jeunes sera augmentée afin de permettre davantage d'activités différentes. L'esprit d'un hangar de chantier naval sera bien évidemment conservé dans ce projet largement cofinancé par la CAF. Pendant la durée des travaux, le groupe des jeunes de plus de six ans sera accueilli au sein des locaux de l'école Jean-Monnet.

D'autre part, l'école Jean-Monnet débutera une première phase de travaux de rénovation énergétique visant le remplacement de plusieurs ouvrants. Reposant sur un audit énergétique, les travaux se poursuivront sur trois années. Il sera nécessaire de programmer les différentes phases de sorte de maintenir la capacité et la qualité d'accueil tout au long de l'année.

Emmanuel Rinnert
Adjoint Enfance, Jeunesse & Vie scolaire

Une nouvelle recrue au restaurant scolaire

Jacqueline Gueneuguès partant en retraite, il s'agissait de trouver une ou un second.e de cuisine pour épauler le chef Matthieu Caraby. Les attentes de la municipalité étaient assez précises : la nouvelle recrue devrait évidemment avoir de l'expérience en restauration collective, de préférence avec les enfants ; mais également montrer des talents de créativité pour être sur la même longueur d'ondes que Matthieu ; et bien sûr, être sensibilisée au bio et aux alternatives de la viande. Cerise sur le gâteau : trouver quelqu'un de sympathique !

Mission accomplie ! Annie Jezequel a unanimement convaincu le jury.

Son expérience en cuisine correspondait aux attentes de la municipalité : après ses études de cuisine au Canada et 18 mois dans un restaurant traditionnel à Montréal, Annie est rentrée en France, où elle a rejoint les Amitiés d'Armor. Elle y a travaillé 23 ans, d'abord à l'ehpad Ker Digemer à Brest, puis 14 ans au Streat Hir. Et depuis 18 mois, elle travaillait en cuisine à l'hôpital Le Jeune de Saint-Renan. Mais lorsqu'elle a entrevu la possibilité de revenir travailler au Conquet, à fortiori au contact d'enfants, Annie n'a pas hésité un instant. Son enthousiasme a d'ailleurs beaucoup plu au jury.

Quand on l'interroge sur ce qu'elle aime particulièrement faire en cuisine, nombre d'enfants seront très heureux de sa réponse : la pâtisserie ! (Voir sa recette de sablés page 30). Avis aux gourmands : Annie aime aussi faire des crêpes.

Mais ce n'est pas tout. « Je m'intéresse beaucoup à la nouvelle cuisine. J'aime essayer de nouvelles choses, utiliser des produits comme le sarrasin, cuisiner les légumes et légumineuses ». Alors forcément, « je m'éclate avec Matthieu. Enfin je retrouve la cuisine ! Innover, tout en étant riches de toutes nos expériences. A nous deux, c'est super ! ». Et Matthieu d'abonder en ce sens : « Pour moi c'est formidable d'avoir quelqu'un qui, à peine arrivée, peut me faire des propositions ».

Ce duo créatif va donc pouvoir poursuivre sur la voie de la valorisation des restes, la proposition de nouvelles saveurs... Matthieu va en outre pouvoir se libérer du temps pour chercher de nouveaux producteurs/fournisseurs, chercher de nouvelles recettes, anticiper beaucoup plus les menus...

Quant aux enfants, ils ont pour certains déjà bien identifié Annie. « Le contact s'établit » souligne-t-elle avec douceur et enthousiasme.



Annaïg Huelvan
Adjointe Culture, Communication & Environnement
Déléguée Petites Cités de Caractère

ENFANCE - JEUNESSE

Pince-moi Festival... à l'année prochaine !



Depuis 2018, Pince-moi Festival a ponctué la vie culturelle des familles. Le Conquétinois Olivier Maneval est à l'initiative de cette belle offre de spectacles jeunesse, portée par l'association et compagnie de spectacle vivant, Le théâtre à molette. Cette compagnie basée au Conquet a également proposé les visites théâtralisées les deux derniers étés au sein de notre commune.

Avec l'objectif de compenser un manque certain pour les familles éloignées géographiquement des grands centres culturels, ce festival s'attache à proposer des spectacles vivants pour l'enfance et la jeunesse, par le biais de propositions artistiques de qualité et de proximité. Mais Pince-moi Festival, c'est aussi des ateliers parents-enfants, des résidences d'artistes...

En 2023, la toute petite enfance et la thématique du voyage, de « l'ailleurs », et donc de la découverte du monde et des autres, étaient au cœur de la programmation. Malheureusement, l'association a vu des partenaires financiers se désengager du projet dans la dernière ligne droite. Dans l'incapacité de boucler le budget de cette cinquième édition, Le théâtre à molette a donc préféré reporter l'événement à mars 2024 afin de pouvoir

proposer un évènement à la hauteur de son ambition. Mais à toute chose malheur est bon, et ce report sera l'opportunité pour la compagnie conquétine de réorganiser l'événement, et avec le soutien renouvelé de la ville du Conquet, de mettre l'enfance et la jeunesse encore plus au centre du projet. A titre d'exemple, l'association envisage de mettre en place un groupe d'enfants qui aura la possibilité de co-construire avec elle l'évènement, afin qu'ils soient au cœur de la proposition et que le programme prenne en compte leurs envies. Ainsi, si vous ou votre enfant (qui aura minimum 7 ans en 2023) êtes intéressés à l'idée de rejoindre cette belle aventure militante et citoyenne, n'hésitez pas à contacter dès maintenant l'association Le théâtre à molette qui, d'ici là, va continuer à travailler au Conquet ; puisqu'en plus de diffuser dans le Finistère et ailleurs son spectacle *Le Super-pouvoir de l'Eau* (voir ci-dessous), elle prépare d'ores et déjà une nouvelle visite théâtralisée de la ville pour l'été 2023.

Le théâtre à molette

6 rue Mézou Kervidré, 29217 Le Conquet

06 72 22 06 86 - contact@theatreamolette.fr

www.pince-moi-festival.fr et www.theatreamolette.fr

Le Super-pouvoir de l'Eau, théâtre d'objets à partir de 7 ans.

Hector 8 ans, a toujours rêvé d'être un super-héros. Il est solitaire et effacé, il a son univers. En grandissant, l'imaginaire perd du terrain et force est de constater qu'il n'a pas de super-pouvoir. Mais pourquoi renoncerait-il à sauver le monde pour si peu ? Devenu scientifique, il nous amène à nous interroger sur ce que nous sommes tous. De l'eau !

Durée : 45 minutes.

De et par Olivier Maneval

regard extérieur : Alice Mercier - Myriam Gautier

Coproduction : Espace Keraudy de Plougonvelin, Centre Culturel l'Arcadie de Ploudalmézeau, Centre Culturel Pôle Sud / Festival J'Agis pour ma planète de Chartres-de-Bretagne.

Soutien : Centre Socioculturel Ti Lanvenec de Locmaria-Plouzané.



Olivier Maneval dans *Le super pouvoir de l'eau*.

Annäig Huelvan
Adjointe Culture, Communication & Environnement
Déléguée Petites Cités de Caractère

Conseil Municipal des Jeunes



Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) a été mis en place début 2022. Il est composé de 23 jeunes Conquétois et Trébabusiens scolarisés en classes de CM1, CM2 et 6ème en 2022. Durant la première année de leur mandat de trois ans, les jeunes ont abordé différentes thématiques comme la sécurité routière et la circulation à vélo, les liens intergénérationnels, la solidarité, les sports et loisirs, et l'Environnement. En 2022, les jeunes conseillers ont participé à des réunions de travail organisées dans les mairies du Conquet et de Trébabu. Ils ont également été acteurs de moments importants pour la collectivité comme le ravivage de la Flamme de la Nation au Cénotaphe de la Pointe Saint-Mathieu, la cérémonie du 11 novembre, le repas des aînés ou encore la plantation de jonquilles offertes au comité de jumelage par la ville de Llandeilo. 2023 verra les premières actions matérielles concrètes de leurs travaux comme l'installation d'une nouvelle structure ludique au parc de Beauséjour, la sécurisation d'arrêts de cars, ou encore des actions de sensibilisation à notre richesse environnementale.

Emmanuel Rinnert
Adjoint Enfance, Jeunesse & Vie scolaire

URBANISME & PATRIMOINE

Modification du PLU.

Le 8 décembre, le Conseil municipal a donné un dernier avis favorable à la **modification n°3 du plan Local d'Urbanisme**. Le Conseil communautaire de la CCPI l'a adoptée le 14 décembre et cette modification est « opposable » depuis le 22 décembre.

Sans modifier fondamentalement le Plan Local d'Urbanisme en vigueur, cette modification vise à organiser et favoriser la densification en déterminant des orientations d'aménagement au sein desquelles un nombre minimum de logements sera attendu. Elle favorise également les clôtures naturelles, végétales et à claire voie.

Elle **protège les talus**, qui constituent des formidables réserves de biodiversité, des éléments forts dans le paysage et qui participent à lutter contre le ruissellement des eaux. Il convient donc dorénavant de déposer une déclaration préalable avant de modifier un talus ; il est très important que chacun en soit conscient.

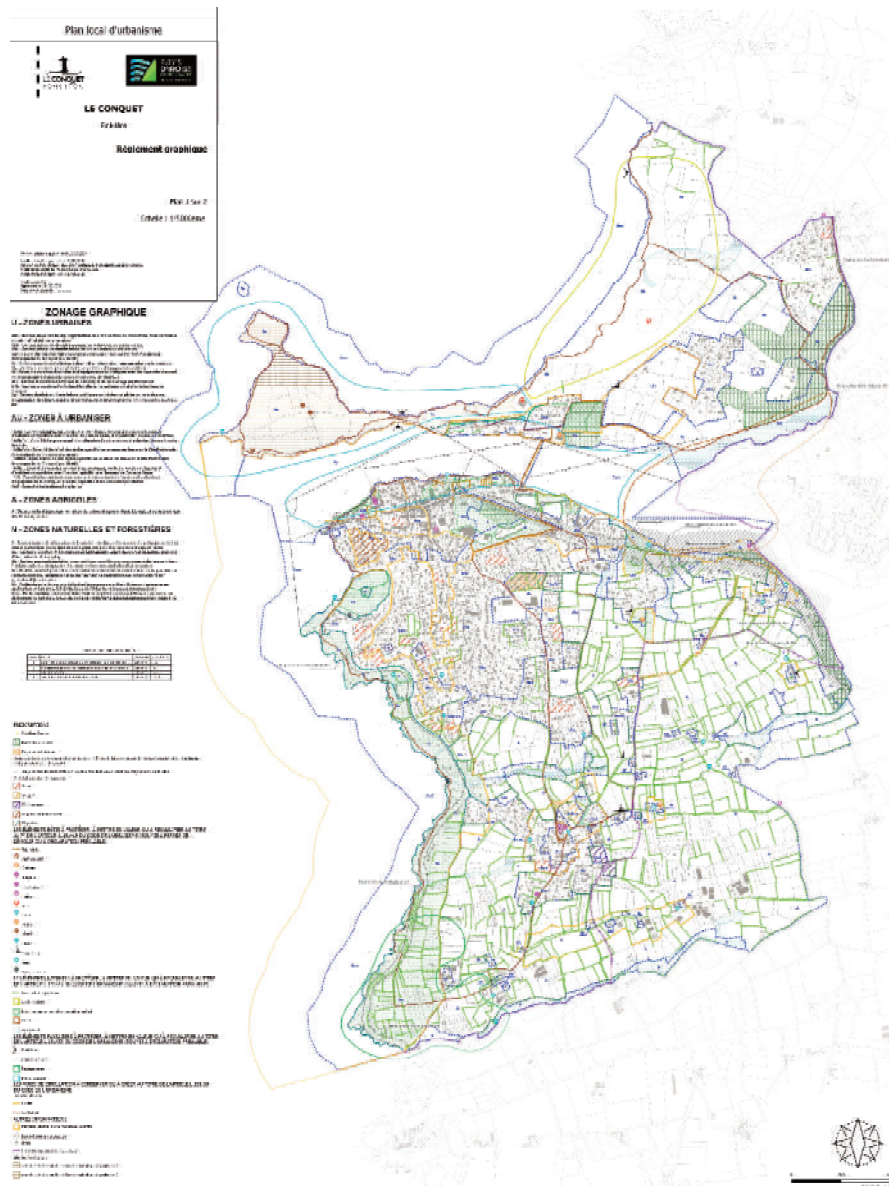
C'est également cette modification qui donne une force juridique à la charte chromatique qui, en dehors du

périmètre protégé du site patrimonial remarquable, prévoit les nuances de couleurs autorisées pour les façades et les menuiseries.

La modification n°3 a également annexé au PLU l'inventaire des zones humides.

A la demande de l'Etat, nous allons prolonger cette modification n°3 du PLU par une modification n°4 qui vise essentiellement à mettre le PLU en conformité avec les dernières interprétations de la loi littoral. Cela signifie que les zones Uh seront supprimées dans les quartiers situés en discontinuité de l'urbanisation qui ne sont pas considérés comme des villages au sens du SCOT du pays de Brest. Pour mémoire, le SCOT identifie deux villages au Conquet : Lochrist est un village extensible ; Lanfeust est un village densifiable et la modification n°4 confirmera simplement son périmètre historique.

Les documents du PLU modifiés sont disponibles sur le site de la commune et celui de la CCPI. Pour tous renseignements, le service urbanisme de la mairie est à votre disposition les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins, idéalement sur RDV.



Petite Cité de Caractère et soutien aux travaux sur le bâti privé.



La reconnaissance de la commune en tant que petite cité de caractère entraîne l'éligibilité de certains travaux à des **subventions régionales**. Le conseil municipal et ses différentes commissions (finances et urbanisme notamment) vont dans le courant du 1er trimestre 2023 plancher sur l'adaptation locale de ce dispositif financier, qui n'est déclenché par la Région que lorsque la commune elle-même attribue une subvention aux propriétaires concernés.

On sait d'ores et déjà qu'il n'y aura qu'un seul dossier par an par bénéficiaire privé, que les travaux devront être approuvés par l'Architecte des Bâtiments de France,

et concerner les **éléments présentant un intérêt du point de vue architectural, patrimonial ou historique** visibles de la voie publique.

Les travaux devront également être situés dans l'emprise du Site Patrimonial Remarquable et revêtir un intérêt esthétique évident.

L'aide annoncée par la Région est de 15 % du montant TTC (ou HT pour certaines SCI) des dépenses et est plafonnée à 15 000 €, avec un seuil de prise en compte des dépenses fixé à 5 000 €.

Nous vous en dirons plus dans une prochaine édition du Penzer à Kermorvan.

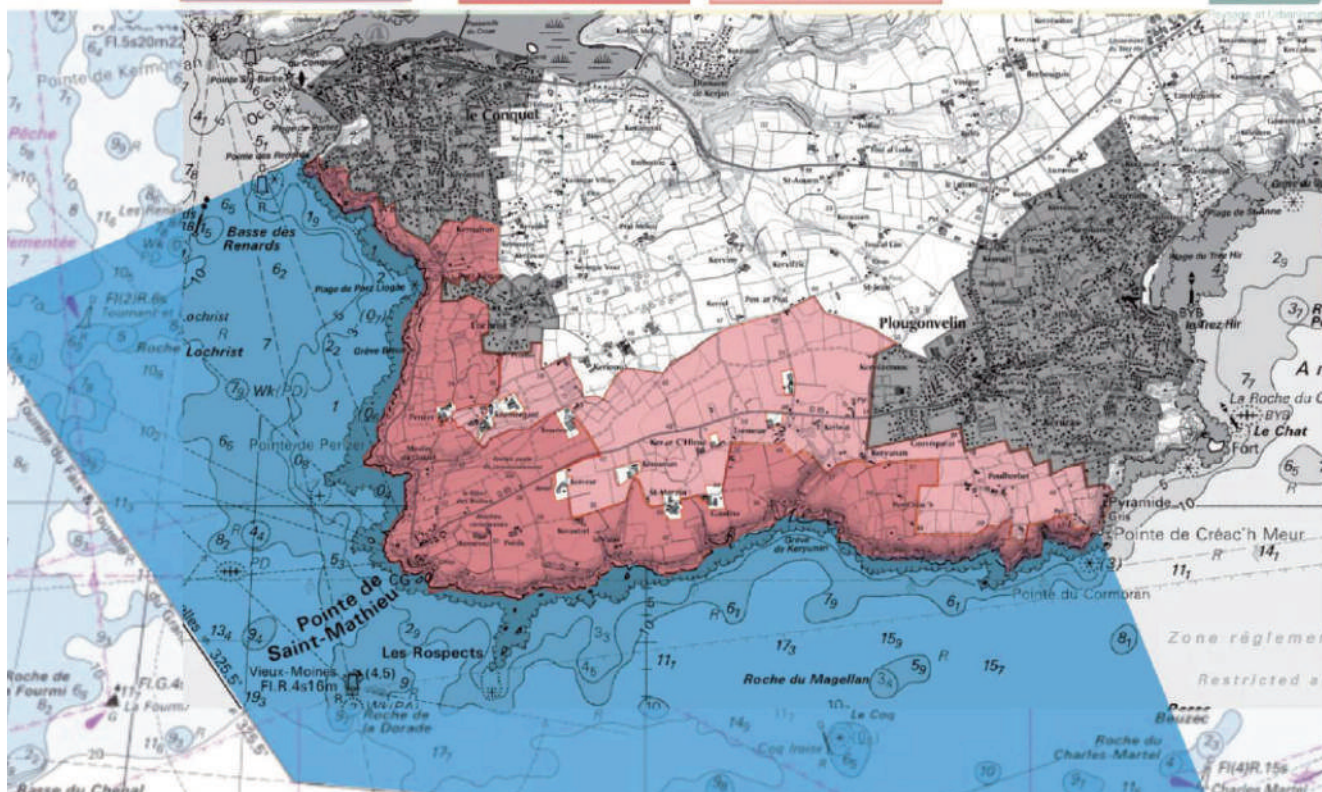
PROPOSITION DE PERIMETRES SUITE AUX ECHANGES ET INDICATIONS

SITE CLASSE EN MER
environ 1 400 ha

SITE CLASSE TERRES
environ 350 ha

SITE INSCRIT
environ 232 ha

Version juin 2022



Protection du site de Saint-Mathieu.

Le Conseil municipal a, à l'unanimité, approuvé le projet de protection du site de Saint-Mathieu, qui prévoit le classement et l'inscription des espaces littoraux remarquables de la Pointe des Renards au Conquet jusqu'à la Pointe de Creach Meur à Plougonevin.

L'objectif de cette démarche portée par l'Etat est bien de :

- protéger un littoral exceptionnel, emblématique et pittoresque, et de distinguer la valeur paysagère de la Pointe, en finalisant ainsi la reconnaissance au rang de patrimoine national des trois principales pointes du Finistère,
- préserver le site de toute atteinte et le valoriser pour les générations futures en préservant son potentiel d'attractivité,
- intégrer les projets locaux dans la définition de la protection.

Le milieu agricole a été associé au projet et les exploitations situées dans le futur périmètre, mais en dehors des abords immédiats de la Pointe, ont été détournées pour permettre leur évolution.

A noter qu'au Conquet, les espaces intégrés dans le futur site sont déjà largement protégés par le SPR ou la loi littoral (coupe d'urbanisation). La commission départementale de la nature et des sites a donné un avis favorable au projet et le dossier suit dorénavant son instruction au niveau ministériel ; la création attendue est donc espérée fin 2023, début 2024.

Catherine Lagadec
Adjointe à l'Urbanisme

Renouvellement des canalisations d'eau potable

La société Eaux du Ponant a engagé un programme de renouvellement des canalisations d'eau potable dans plusieurs rues du Conquet. Ce programme pluriannuel a pour objet de réduire les pertes d'eau constatées sur le réseau. Il prend en compte l'état des canalisations en place et aussi, dans la mesure du possible, les travaux de voirie prévus par la commune.

Les canalisations les plus anciennes sont en fonte et datent des années 1970, elles sont souvent fragilisées par les mouvements de sol liées aux travaux des cinquante dernières années ; et d'autres, plus récentes, ont été faites dans une matière plastique qui a mal résisté au vieillissement et présentent des risques de fuites.

Après les travaux réalisés rue Albert de Mun l'été dernier, cette fin d'année était consacrée au remplacement des canalisations rue Dom-Michel et place Saint-Christophe. Ces chantiers pilotés et financés par Eaux du Ponant sont toujours très importants car ils nécessitent la mise en place de branchements provisoires de toutes les habitations, la réalisation des nouveaux branchements, les tests d'étanchéité et la réfection de la rue.

Les nouveaux matériaux utilisés sont souples pour résister aux mouvements de sol, et sélectionnés pour garantir la qualité de l'eau distribuée.

Point sur l'avancement du projet de protection du port du Conquet pour assurer la sécurité des marins



Les tempêtes qui ont sévi en Bretagne du 15 au 25 novembre 2022 ont une nouvelle fois rappelé à tous l'urgence de trouver une solution pour permettre aux marins conquétos d'exercer leur métier sereinement. Toutes les alertes météo annonçaient à cette date une mer grosse avec forte houle d'ouest - sud-ouest. Comme ils ont malheureusement dû en prendre l'habitude, les gros bateaux ont demandé la possibilité d'aller se réfugier à Brest, où la seule réponse qu'ils ont eue a été : « Tous les ports étant complets, il n'y a pas de place pour vous ». Ils ont donc dû aller, par grosse mer, s'abriter à 3 h 30 de route du Conquet, à Douarnenez, port le plus proche ayant des disponibilités compatibles avec leurs demandes.

Lors du conseil portuaire du 24 novembre, tenu au Conquet sous la présidence de Fortuné Pellicano, ce sujet a bien sûr été abordé d'entrée par les professionnels. Le président a annoncé que suite aux différents échanges entre les professionnels, les usagers du port et les visites

du président de la Région, du vice-président en charge du port et de l'avis donné par le conseil portuaire, la Région a décidé de mettre en œuvre le projet de protection par une digue en enrochement. Celle-ci partira de Kermorvan et viendra vers le quai Vauquois, respectant les demandes des différents acteurs.

C'est une étape très importante qui a été franchie après de longues années de travail.

Il reste encore des étapes à franchir et tout un processus à mettre en œuvre, mais la volonté exprimée par tous les acteurs doit permettre de doter Le Conquet d'un port digne de l'attention que l'on doit à la sécurité de nos marins.



PROJET A MAREE HAUTE

Jean-Michel Kerebel
Adjoint aux Travaux et au Port

L'action culturelle en Petites Cités de Caractère®

Le Conquet est officiellement devenue en novembre la 30ème Petite Cité de Caractère® de Bretagne, au sein d'une grande famille de cités historiques née en 1975. Aussi nous souhaitons la bienvenue à l'ensemble de ses habitants !

Faire vivre la culture dans les territoires

Dans les Petites Cités de Caractère®, le patrimoine, l'urbanisme et l'architecture, vecteurs d'un beau cadre de vie, d'identité et de lien social, permettent de redynamiser économiquement ces anciennes cités, en se basant sur leurs fonctions de centralité passées ou présentes. Les communes s'engagent au travers une Charte de qualité exigeante, à mettre en œuvre des politiques de sauvegarde, de réhabilitation et de mise en valeur des patrimoines, mais aussi d'animation de la vie culturelle et artistique à l'année, à destination des habitants tout d'abord, et des visiteurs. Le projet des Petites Cités de Caractère® se situe donc à la croisée de l'aménagement du territoire, du tourisme de proximité et d'un développement culturel qui place les personnes au cœur.

La force du réseau s'enracine dans une dynamique régionale. Et c'est la somme des singularités des Petites Cités de Caractère® qui fait de la marque une destination à part entière. A présent, c'est au tour du Conquet d'être reconnu pour sa promesse de découvrir la cité via la déambulation urbaine, des animations entraînant et la rencontre avec ses habitants.

En complémentarité des fêtes et manifestations culturelles portées par les acteurs associatifs et la ville, comme les visites théâtralisées, le Festival Aber Blues ou la Fête du sauvetage en mer, l'association Petites Cités de Caractère® propose aux Conquetois de s'inscrire dans des actions en réseau, qui donneront vie au patrimoine et permettront aux personnes de devenir acteurs culturels de la cité.

Placer les personnes au cœur du projet patrimonial

En regardant notre projet sous l'angle des « droits culturels », intégrés dans la Charte de qualité en 2018 et inscrits depuis 2015 dans plusieurs lois françaises (NOTRe et LCAP), à savoir des droits fondamentaux permettant aux personnes de choisir, d'accéder et de participer à la vie culturelle de leur choix, nous encourageons la participation citoyenne et cherchons à construire les politiques culturelles AVEC les personnes et non plus seulement POUR.

C'est un véritable défi, car la relation au patrimoine de nos concitoyens est double : d'un côté, un intérêt très fort à l'histoire et la mémoire, de l'autre, un sentiment de ne pas être des professionnels du patrimoine ni de la médiation. Somme toute, le projet des Petites Cités de Caractère® ne prend son sens qu'en étant porté et partagé par tous : professionnels du patrimoine mais aussi élus, habitants, acteurs associatifs et économiques, Office du Tourisme, artistes etc. dont la contribution nourrit et enrichit la vie culturelle et patrimoniale de la cité.

Les exemples sont nombreux, d'actions conduites avec les personnes à partir des patrimoines pour favoriser le vivre ensemble, transmettre savoir et connaissance, encourager les formes d'expressions artistiques, consolider une économie locale ou éveiller l'intérêt des jeunes aux patrimoines.

Donner vie au patrimoine

L'année 2023 sera l'occasion d'expérimenter la première saison des "Dimanches de Caractère" en Bretagne : à savoir des visites déambulatoires guidées par les acteurs de la commune, un dimanche après-midi par an, permettant aux visiteurs (locaux et excursionnistes de passage) de découvrir autrement les cités, de façon vivante et partagée, à travers la voix de celles et ceux qui y vivent, des visites insolites hors sentiers-battus, des animations et une dégustation conviviale. Un groupe de travail participatif aura lieu au premier trimestre.

Accueillir des artistes

Au printemps 2024, l'association coordonnera la 9ème édition de « L'Art dans les Cités » : une résidence itinérante d'artistes peintres étrangers d'une même nationalité, dans les communes du réseau, suivie d'une exposition itinérante dans un maximum de cités (les deux années suivantes). Ces résidences ont pour but de valoriser les cités à travers la création d'œuvres contemporaines, de soutenir des jeunes artistes en leur offrant un cadre atypique de résidence, et d'ouvrir l'exposition gratuitement à tous les publics, proche de chez eux et hors-les-murs des grandes institutions. Il s'agit d'un projet basé sur l'humain, dans une échelle de cité qui favorise les échanges avec les artistes, la bonne humeur et contribue au lien social (temps de découverte, hébergement chez l'habitant, atelier ouvert sur la cité, actions de médiation...). « L'Art dans les Cités » est une opportunité pour les communes de déployer des animations en lien avec l'exposition, et pourquoi pas dans un second temps, de mettre en place d'autres résidences et se doter d'un lieu d'exposition pérenne.

Poser le regard sur les patrimoines

Depuis 2019, le réseau invite aussi les habitants et les visiteurs férus de patrimoine à participer à un concours photo dans les cités labellisées, invitant à poser le regard sur les patrimoines (qu'ils soient bâti, naturel, immatériel). Il comporte notamment une catégorie « moins de 15 ans » à laquelle peuvent s'inscrire les classes, les centres de loisirs et le Conseil Municipal des Jeunes. Les lauréats sont récompensés par différents lots, dont des entrées dans des sites patrimoniaux alors n'hésitez pas à tenter votre chance !

Rencontrer les femmes et les hommes du patrimoine

A travers la Charte de Qualité, nous engageons aussi les communes à s'inscrire dans les manifestations nationales et internationales proposées par le Ministère de la Culture comme les Journées Européennes des Métiers d'Art qui auront fin mars-début avril 2023. Elles sont la plus grande manifestation internationale dédiée aux métiers d'art, gratuites et formidables pour permettre aux artisans de partager leur passion, leurs gestes et se faire connaître auprès du grand public (y compris des jeunes le vendredi). Pour que la magie opère, la municipalité pourra fédérer les artisans et imaginer une programmation (allant du circuit dans la cité aux portes ouvertes d'ateliers, en passant par les démonstrations de savoir-faire, cours d'initiation, expositions d'un ou plusieurs professionnels ou animations pour les scolaires). Un rendez-vous à ne pas manquer !

Transmettre l'histoire pour et grâce aux enfants

Les Petites Cités de Caractère® comme Le Conquet accueillent de nombreux établissements scolaires ; c'est pourquoi l'association propose d'accompagner les enseignants et leurs élèves de cycle 3 (CM1, CM2, 6ème) dans leur exploration de la ville et rencontre avec les patrimoines de proximité. Un livret compilant des pistes d'activités à mettre en place en classe et dans la ville, est mis à disposition par l'association.

Et à présent...

Comptant sur votre mobilisation, nous vous donnons rendez-vous dans les prochains mois pour rejoindre ou décliner, à votre niveau, ces animations dans votre cité !

CULTURE PHOTO

Une page se tourne pour notre ami **Nico Le Men** : il ferme les portes de sa galerie pour partir vers de nouvelles aventures, homme curieux et entreprenant qu'il est ! Nico reprend le célèbre magasin « Grenier photo », rue Jean-Jaurès à Brest. Nous lui souhaitons toute la réussite qu'il mérite et le remercions de tout cœur : Nico a toujours généreusement illustré notre site internet, nos affiches, etc. Son regard précis et ses grandes qualités professionnelles de photographe ont ponctué notre récit de vie conquétoise.

Un grand merci cher Nico de la part de la municipalité du Conquet et encore bon vent !



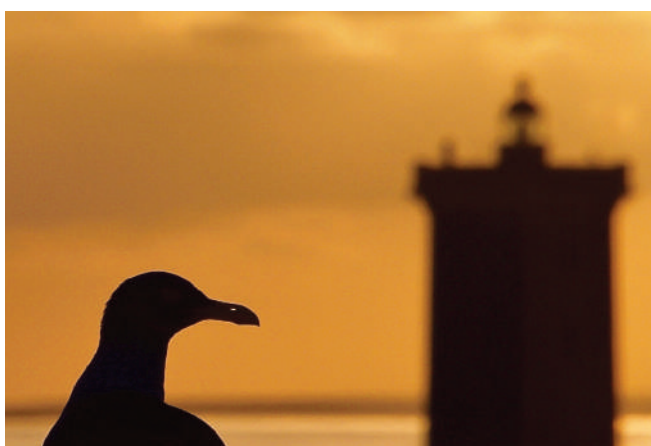
Photo Nico Le Men, présente sur LeConquet.bzh



Photo Nico Le Men, ayant servi pour les visuels 2022 de La Mer en Livres

Jean-Luc Rollier a fait paraître son nouvel album, consacré au phare de Kermorvan. « Les phares et les récits qu'ils m'ont inspirés m'ont toujours intéressés ainsi que les témoignages de ces hommes courageux et consciencieux qui les entretenaient » explique le photographe ; ajoutant : « Ce phare que j'admire depuis ma plus tendre enfance est encore aujourd'hui l'un de mes sujets photographiques favoris. C'est pourquoi j'ai souhaité le mettre en scène dans tous ses états... ».

Voici donc une galerie de portraits de notre phare, sous tous les ciels possibles et imaginables, avec des visibilitées tellement changeantes qu'on semble parfois l'avoir déplacé d'un décor à un autre. Et qui photographie le phare à terre le plus à l'ouest de France, photographie évidemment la mer, dans toute sa grandeur. Entre oiseaux et bateaux, le phare n'est jamais vraiment seul. Et Jean-Luc Rollier démontre le caractère magique de notre majestueuse tour carrée : on n'a jamais fini de l'admirer !



Concours photo Petites Cités de caractère

Avis aux photographes amateurs, en herbe ou accomplis : Le Conquet participera au prochain concours photo – Objectif Patrimoine, organisé par les Petites cités de caractère. Plus d'informations, bientôt, dans la feuille info !

Annaïg Huelvan
Adjointe Culture, Communication & Environnement
Déléguée Petites Cités de Caractère

Vic de Sable, un premier album pas tout-à-fait en solo...



Les Conquétinois ont du talent ! Registre musique cette fois-ci... Ludovic Lehoulle, brestois d'origine, qui venait au Conquet enfant et l'a amoureuxment adopté en 2009, a toujours fait de la musique. Il écrit des chansons depuis l'âge de 12-13 ans et, jeune, a participé à différents groupes de rock à Brest. Puis, il a vécu cinq ans à Nancy. Là, il a créé avec ses deux amis, Matthieu Morand et Julien Skorka, le groupe de rock Louka. Ludo en était le bassiste. L'aventure du groupe s'est arrêtée en 2014 ; mais Ludo a continué à écrire des chansons, dont certaines plus intimistes, qu'il a longtemps gardées pour lui... Jusqu'à ce que sa maman décède brutalement en 2019 et qu'il lui écrive une chanson, un beau texte juste pour elle. Son entourage l'a alors encouragé à continuer dans cette voie. Et voilà le début de cette aventure pas tout-à-fait en solo !

Pour la première fois avec cet album *Ici et maintenant*, et après plus de 200 concerts en groupe (et quatre premiers albums rock), Ludo occupe le devant de la scène. Mais il n'y est pas allé tout-à-fait seul : ses deux fidèles amis, Matthieu Morand et Julien Skorka l'ont accompagné, Matthieu notamment aux arrangements. Sur les textes de Ludo, il a ajouté flûte, violon, ou encore banjo sur une base de guitare acoustique. Ça a donné « des mélodies qui évoquent la vie, l'amour sous toutes leurs formes » - un voyage introspectif et intimiste au départ destiné à le rester... Voilà qui les a changés de leur culture rock métal (voire punk rock) ! Mais Matthieu Morand est un professionnel de la production, avec de nombreux musiciens dans son environnement. Et pour cet album de chanson française rock, les amis ont pris leur temps - le temps de la maturation pour « un premier album de chansons aux couleurs et collaborations variées ». Une cagnotte participative plus tard (sur la plateforme bretonne Kengo), le vinyle et le CD vont sortir le 3 mars, juste le jour où la maman de Ludo aurait eu 71 ans. Composé de textes très personnels, l'album *Ici et maintenant* lui est dédié. Ce qui importait à Ludo, c'était d'aller au bout de ce projet en autoproduction. « J'en suis assez fier »

souligne-t-il tranquillement, avec une sincérité et une simplicité dénuées de toute vanité. Juste le sentiment d'un accomplissement. De surcroît dans une démarche éco-responsable, le CD étant notamment pressé dans une usine vendéenne. Un clip a également été tourné aux Blancs-Sablons. Et Vic de sable ? Ludo n'avait pas envie de se mettre en avant avec son identité du quotidien, son identité professionnelle... Et Vic de Sable était son surnom depuis longtemps. C'est donc devenu son nom d'artiste.

Cet été, on retrouvera donc Vic de Sable au cœur de la programmation conquétoise ! Mais d'ici-là, et en attendant la sortie de l'album le 3 mars, on peut le découvrir sur www.vicdesable.fr On peut aussi précommander le CD sur <https://vicdesable.bandcamp.com/album/ici-et-maintenant>



Enfin, samedi 11 mars 2023, salle des Renards au Conquet, concert pour la sortie de l'album, en partenariat avec l'association "Un rêve un sourire" (<https://www.youtube.com/watch?v=GvKwQpNZCDg>). Les bénéficiaires de cette soirée seront intégralement reversés à l'association, pour financer des projets à destination d'enfants malades. Détails à venir sur la feuille info.

Annaïg Huelvan
Adjointe Culture, Communication & Environnement
Déléguée Petites Cités de Caractère

Langue bretonne et culture maritime

En mai prochain, la mairie proposera une exposition conçue par Bernard Gestin, vice-président de Sked, association brestoïse bien connue des bretonnants, œuvrant très activement pour l'enseignement du breton. Au fil de quinze grands panneaux illustrés par le cartographe Mikael Bodloré, on y découvre les liens multiples entre langue bretonne et culture maritime. Rencontre avec ce passionné de langue bretonne qu'est Bernard Gestin.



Bernard Gestin a toujours beaucoup voyagé, curieux du monde et passionné de langues : outre le français, il parle couramment breton, anglais, espagnol et grec moderne ; et possède des notions essentielles en allemand, finnois, serbo-croate et russe cyrillique. Il apprend actuellement le vietnamien, dont il s'amuse des mots tellement compliqués par l'économie de phonèmes, que l'on distingue simplement par le ton employé. « Les asiatiques ont une oreille incroyable ! ». C'est aussi un amoureux de la mer, kayakiste accompli. Et c'est bien sûr un ardent défenseur de la culture bretonne. Bernard Gestin souligne que par son lien au monde celtique, le breton nous relie à l'international. Et surtout, il milite pour la fructueuse gymnastique intellectuelle qu'est l'apprentissage précoce d'une seconde langue ; à quel point cela nous ouvre l'esprit grâce à la vision simultanée de deux façons de penser. Il observe à ce propos que si le français utilise abondamment l'auxiliaire avoir, le breton se distingue plutôt par l'usage du verbe être... La syntaxe d'une langue peut être révélatrice. Or ici, entre français et breton, « Ce sont deux façons très différentes de voir le monde ! ». Sans oublier un dernier argument majeur en faveur de la langue bretonne : « Ça permet d'être soi en n'y étant pas comme un étranger ! Ça permet de lire son pays ». Ici, Bernard Gestin fait notamment allusion à la toponymie bretonne.

Tout cela l'a notamment conduit à porter les couleurs de la Bretagne lors des fêtes maritimes de Brest, en 1996. Il s'étonnait alors que les éditions précédentes aient mis en lumière, via leurs pavillons, de grandes régions maritimes du monde, en omettant juste la Bretagne ! C'est dans ce contexte qu'a été conçue l'exposition qui sera présentée en mai au Conquet, *Brezhoneg an Armor*. Pour Bernard Gestin, le breton est par nature la langue de la mer...

L'histoire de la langue bretonne dans notre Armorique commence avec l'arrivée de nos ancêtres, venus de Grande-Bretagne par la mer - « déjà la mer ! ». Leur langue était très différente du français - non latine, mais rattachée au monde celtique. Rappelons que c'est une langue bien spécifique, à contrario du gallo par exemple, qui est lui un dialecte roman, également utilisé en Mayenne, Anjou... Bernard Gestin aime par ailleurs rappeler que, contrairement à une certaine idée reçue, le breton est loin de n'être qu'une langue orale : au milieu du XVe siècle, le prêtre de Tréguier, Jehan Lagadeuc, rédige le *Catholicon*, premier dictionnaire breton-français-latin,

déjà très élaboré, cent ans avant le premier dictionnaire français ! La littérature bretonne est également très ancienne. Et Bernard Gestin aime souligner à quel point la musicalité du breton se prête remarquablement à la poésie !

Et puis tout de même, la carte parle d'elle-même ! Avec plus de 3 000 km de côte (tous recoins du littoral inclus), ses estuaires et fleuves côtiers, la Bretagne est irriguée par la mer. La toponymie de la côte (et pas seulement de la côte bien sûr, en Arvor aussi) est extrêmement riche de noms bretons. Comme l'a montré le travail de Mikael Madeg, chaque anse, chaque rocher a son nom en breton, chargé de sens.

Mais on retrouve également des noms bretons pour des sites maritimes dans le monde entier, tels que l'archipel de Kermadec en Nouvelle-Zélande, ou encore l'île de Cap-Breton et les îles Toulinguet à Terre-Neuve. Bernard Gestin rappelle d'ailleurs que les Bretons seraient les premiers à avoir découvert les côtes nord de l'Amérique (Canada), avant les Vikings, et surtout un siècle avant les Espagnols et les Portugais. Certains mots découleraient ainsi de cette époque, à l'image du pingouin : pen gwen, devenu penguin en anglais ! Certes, nos pingouins courants d'aujourd'hui n'ont plus la tête blanche - contrairement à l'espèce endémique du XVe siècle.

Les mots liés à la mer et d'origine bretonne sont nombreux. Le goéland par exemple, qui viendrait de gouelañ (pleurer en breton). Une darne de poisson vient de darn (morceau en breton) ; et notre actuel corps mort (« ce qui ne veut rien dire tel quel ! ») vient en fait du krog-mor qui est un crochet de mer.

L'exposition qui sera présentée à l'Espace Tissier évoquera non seulement l'histoire de la Bretagne, mais aussi et surtout différents chants lexicaux en français et en breton : les plantes littorales, la faune marine et maritime, les noms et éléments techniques de bateaux, les termes de navigation, les états de la mer et du ciel... De quoi ne pas oublier à quel point le breton fut notre langue et gagnerait par sa richesse à ne pas sombrer dans les abysses de l'oubli.

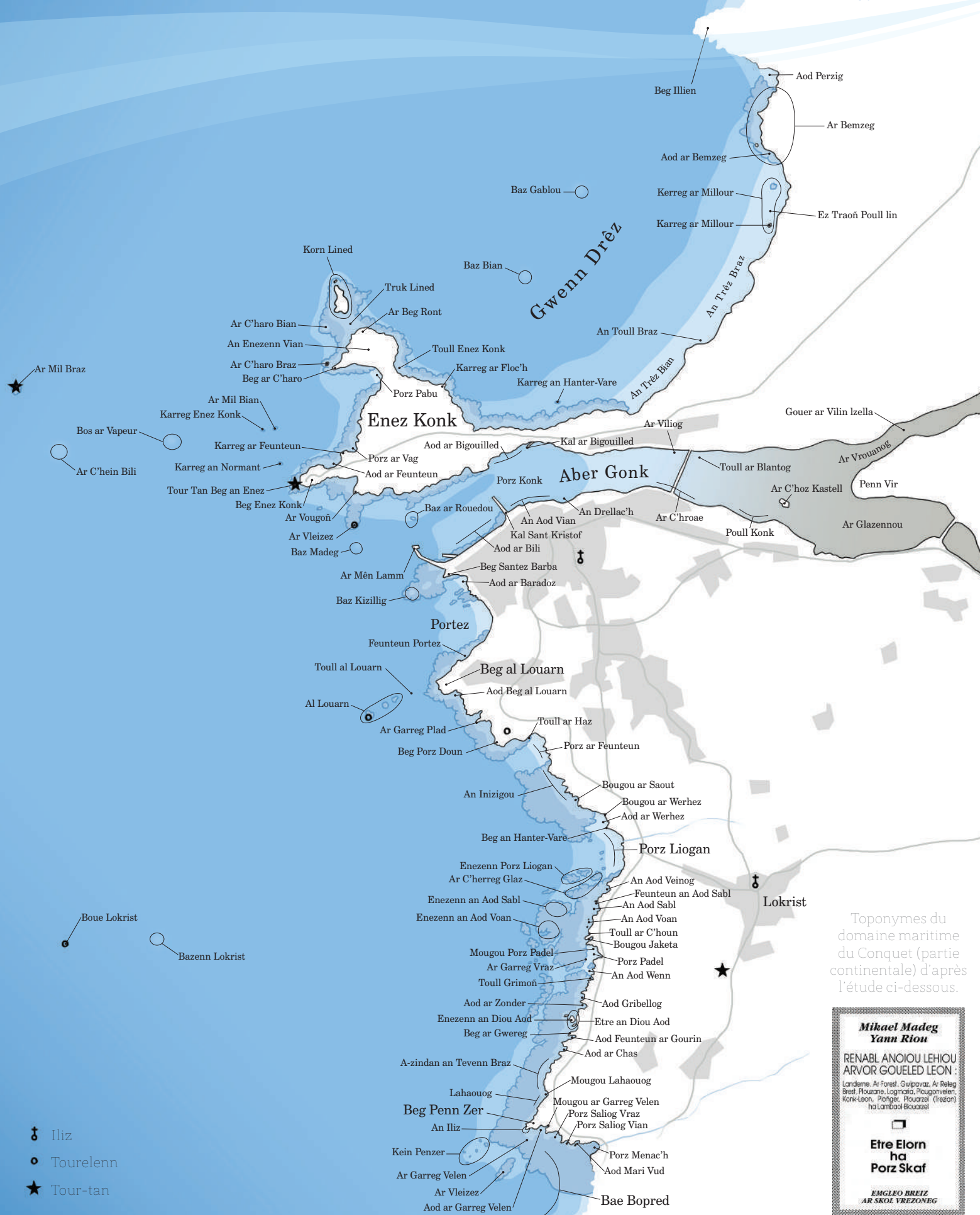
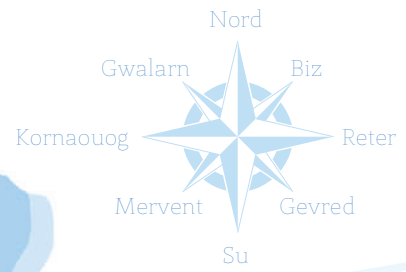
Annaïg Huelvan

Adjointe Culture, Communication & Environnement
Déléguée Petites Cités de Caractère

Konk-Leon / Le Conquet

Patrimoine des noms de lieux de tradition orale

Divizou gant Mikael Madeg (Embann Kêredol 29800 St Thonan)
Sevenet gant Anna Duval Guennoc



Toponymes du domaine maritime du Conquet (partie continentale) d'après l'étude ci-dessous.

**Mikael Madeg
Yann Riou**

**RENABL ANOIOU LEHIOU
ARVOR GOUELED LEON :**
Landerne, Ar Forest, Gwirparaz, Ar Rieg
Brest, Plouzane, Lognana, Plougonvelen,
Konk-Leon, Poriger, Plouazel (Irezan)
ha Lambad-Bouazel

**Etre Elorn
ha
Porz Skaf**

EMGLEO BREIZ
AR SKOL VREZONEG

- † Iliz
- o Tourelenn
- ★ Tour-tan

HISTOIRE

BENIGUET. L'île des goémoniers

A l'occasion de la présentation prochaine au Conquet du documentaire de Yannick Bellon, Goémons, tourné en 1949 à Béniguet, et des rushes qui l'accompagnent, c'est le moment de rafraîchir les mémoires sur le passé de celle qui fut l'île des goémoniers. De tous temps habitée, c'est au XIXe siècle que la découverte de l'iode lui donna un intérêt nouveau. L'iode découvert par Courtois en 1813 a eu rapidement un usage pharmaceutique sous sa forme de teinture d'iode, antiseptique, dont les armées étaient grandes consommatrices. C'est un chimiste lyonnais, François Tissier qui, en 1830, introduisit la fabrication industrielle de l'iode dans l'usine Guilhem à Poulconq, dont il devint rapidement le directeur et propriétaire. L'iode était le produit fini qui résultait de la récolte des algues et de leur incinération dans des fours à ciel ouvert. Tissier n'était pas le seul sur le marché des « pains de soude », Mazé-Launay, de vieille famille conquétoise, avant qu'il n'eût sa propre usine au Petit-Cosquer à Kerhuon, en faisait déjà le commerce depuis Béniguet - île qui lui appartenait -, pour les verreries de la région de Rouen. Un contrat passé entre Mazé-Launay et Jean-Louis Causeur en décembre 1840, rédigé à l'occasion de la sortie de bail du fermier Corollleur, nous renseigne. « Le preneur (Causeur) s'oblige à payer et rendre au domicile de mademoiselle Launay au Conquet la somme de huit cent francs par an en numéraire métallique ; il fournira et rendra à chaque 29 septembre (Saint Michel) six hectolitres de seigle de bonne qualité, il nourrira pendant la durée du bail six moutons appartenant aux bailleurs et portera chaque mois chez mademoiselle Launay un couple de lapins. Il prendra pour l'engrais des terres tout le goémon qu'il voudra, mais ne pourra jamais en vendre ni en laisser prendre par d'autres sans le consentement du propriétaire.

Causeur se chargera de l'incinération du varec'h non employé, comme engrais, et s'oblige à fabriquer annuellement 75 à 100 000 kilos de soude de bonne qualité. Les livraisons se feront à monsieur Launay pendant le mois de novembre de chaque année. Monsieur Launay se réserve la maison couverte d'ardoises pour l'habiter quand il voudra. Tous les autres édifices : maisons, crèches, écuries... sont compris dans la jouissance du fermier. Causeur et sa famille pourront s'installer à Béniguet à la sortie de Corollleur à la St Michel 1841. »

Pendant de longues années, la famille Launay va se contenter d'exporter, par sloups de cabotage, la soude à destination des verreries de Rouen ou de la vendre à l'usine Tissier.

La population locale n'étant pas en mesure de fournir de la main d'œuvre nombreuse et qualifiée pour la récolte du goémon, ce sont les Léonards du pays pagan (région de Plouguerneau) qui y ont suppléé. Travailleurs saisonniers, ils arrivaient après les « Gras » à bord de leurs petits sloups, chargés de la famille bien sûr, mais aussi de la charrette (démontée), du cheval et de divers ustensiles nécessaires à leur survie dans l'île. Sitôt arrivés, les goémoniers construisaient une cahute rudimentaire en pierres, bois et tôles ou restauraient celle de l'année précédente. La saison commençait quand les hommes, à deux par bateau, allaient cueillir le goémon en mer, à l'aide d'un long manche terminé par une faucille. Les algues ramenées sur les grèves étaient étalées à sécher, c'était le travail des femmes et des enfants. Après plusieurs semaines de séchage, venait la mise en tas, puis au début de l'été, le brûlage ou plus exactement l'incinération lente des algues qui formait une pâte de cendres, visqueuse.



Minout, canot goémonier - 1920



Goémonier léonard



En refroidissant elle donnait le pain de soude, qui, fractionné en blocs de 80/100kg, allait à l'usine qui en extrairait l'iode, mais aussi le brome et d'autres produits chimiques. Les résidus, « la charrée », partiraient avec les paysans comme engrais. Les goémoniers saisonniers repartaient chez eux avec leurs matériels à l'automne pour redevenir agriculteurs jusqu'à la saison suivante.

Il existait une autre population dans les îles, mais sédentaire, les domestiques des fermes. Ces hommes et femmes participaient toute l'année aux travaux agricoles et aux chargements de galets dans les gabarres qui venaient s'approvisionner pour le port de Brest en construction. Dormant dans les bâtiments des fermes, leur existence était moins rude que celle des saisonniers dans leurs cabanes. Le dimanche était férié, source de délasserment et parfois d'excès de boisson. L'été, ils prenaient une part active à la récolte du goémon. Les hommes venaient de tous horizons, ils étaient souvent arrivés au Conquet, le plus à l'ouest, à la recherche d'un travail, ou fuyant à la suite d'un larcin, par peur des gendarmes (ceux-ci venaient d'ailleurs parfois à Béniguet, à la recherche de déserteurs des armées). Les ouvriers arrivaient parfois dans l'île, à l'époque des embauches de la Saint Michel, se faisant « shangaïer » par un fermier des îles à la recherche de personnel. Enivrés au Conquet, ils se réveillaient à Béniguet, à Triélen à Quéménès, sans aucun moyen de revenir sur le continent.

Parfois à bout, dans une crise de cafard, l'un d'entre eux empruntait un canot pour échapper à sa condition. Ce fut le cas d'un homme qui partit à bord d'une embarcation « empruntée », se trouva en détresse dans le Raz de Sein, et fut recueilli par un cargo qui le déposa à Gibraltar. Revenu au Conquet plusieurs semaines plus tard, considéré mort en mer, il ne fut plus connu que sous le surnom de Gibraltar. Une autre fois, c'est le bateau des Causeur, la Belle France, qui se perdit corps et biens avec son équipage de fuyards.

Les domestiques d'îles ont disparu avec la fermeture des usines d'iode dans l'immédiat après-guerre. Le dernier habitant sédentaire de Béniguet à quitté l'île en mars 1954, sa propriétaire l'ayant vendue au Conseil supérieur de la chasse.

Jean-Pierre Clochon

Sources : archives personnelles, Mémoires de Jean Simier, articles de la presse locale, etc.

ESPACES VERTS

L'équipe des techniciens espaces verts achève le passage des parterres en vivaces

Le Conquet est aujourd'hui reconnue pour la qualité de son fleurissement - ce qui nous a valu d'être récompensé par l'attribution du label 3 fleurs, peu fréquent dans le Finistère. Ce résultat, difficile à atteindre, l'a été en réalisant des espaces utilisant des plantes annuelles dont nos techniciens maîtrisent bien la floraison.

L'étape suivante que Yann Lagadec, responsable des Services techniques, s'est fixée avec son équipe est de réussir la même qualité de fleurissement tout au long des saisons en recherchant des associations de plantes vivaces, mixées à quelques annuelles et bulbeuses qui resteront en place plusieurs années et seront plus économes en arrosage, mais qui, en contrepartie et contrairement aux idées reçues, nécessiteront plus de binage et de taille.

Ce travail est aujourd'hui achevé, et seuls les suspensions seront désormais plantées d'annuelles d'avril à octobre, ce qui représentera 50 % des plantations d'annuelles en moins.

Le dernier grand chantier de cet automne a été celui des massifs qui bordent la mairie, rue Pasteur. Vous pourrez y voir fleurir tout au long de l'été des géraniums, des cosmos, des arabis, des dimorphothécas ... et quantité d'autres variétés bien adaptées à nos climats. Fière du travail réalisé, l'équipe espaces verts reçoit souvent les compliments des Conquétos et des visiteurs, ce qui leur fait plaisir. Ils doivent aussi malheureusement parfois reprendre leur travail car des personnes indécates volent ou piétinent les plants (d'où la mise en place de petites ganivelles).

Les jardiniers communaux ont acquis une bonne expérience des plantes les mieux adaptées : celles qui sont belles sur les catalogues ne se plaisent pas toujours chez nous ! N'hésitez pas à leur demander conseil.

Jean-Michel Kérébel
Adjoint aux Travaux et au Port



ENVIRONNEMENT

La gestion des espaces boisés

Le Conservatoire du Littoral, l'Office National des Forêts et Pays d'Iroise Communauté ont en charge la gestion de quelque quatorze hectares du bois de Lanfeust via un plan d'aménagement forestier pour la période de 2013 à 2027. L'objectif est de veiller à un boisement vivant.



Fabien Acquitter (ONF), Pascal Gautier (CCPI) et Isabelle Gay (Conservatoire du Littoral)

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, un boisement vivant implique notamment l'abattage de certains sujets. Mais ces abattages répondent bien entendu à des règles précises telles que les éclaircies progressives. Celles-ci sont destinées à apporter une lumière vitale pour les semis naturels, et donc le renouvellement spontané du boisement. Sans oublier la repousse à partir des souches d'arbres abattus ! Et lorsque cette régénération n'est pas suffisante, des plantations sont réalisées à partir de jeunes plants issus de pépinières forestières.

Cela évite également les potentielles hécatombes, a fortiori dans un contexte de fréquentation du public. La sécurité des promeneurs implique la nécessité d'intervenir. Un arbre cassé peut en outre générer des maladies. Mais laisser des bois morts sur place est également très intéressant pour la faune... Toute intervention est donc parcimonieuse, soigneusement étudiée. Elle est pratiquée en mode bûcheronnage, arbre par arbre, sans intervention de gros engins. D'ici deux ans (lorsqu'un acheteur des bois coupés se sera fait connaître), 92 arbres identifiés feront l'objet d'un abattage – 92 arbres sur une parcelle de plus de quatre hectares, sachant qu'on compte environ 500 arbres à l'hectare. Cet abattage reste donc très modéré.

L'objectif est de maintenir une futaie irrégulière : avec des arbres d'espèces, d'âges et de tailles variés. Il n'est évidemment pas question de pratiquer de coupe rase : les coupes sont toujours échelonnées. Précisons en outre que le bois de Lanfeust n'a pas d'objectif d'exploitation.

Il s'agit simplement de pérenniser un environnement équilibré, pour la qualité du paysage et la diversité biologique de ces boisements. Mais comme le rappelle Fabien Acquitter, notre interlocuteur à l'ONF, « la forêt n'est pas un tableau figé ».

Il s'agit ainsi d'évoluer vers un peuplement plus pérenne des feuillus. Rappelons que sur ce secteur, les résineux ont été implantés en 1946, pour pallier le déboisement massif causé par les Allemands. Il n'est pas question de tous les supprimer, mais bien de donner la priorité à la diversité des essences. A terme, les chênes et les hêtres devront être prioritaires, sans exclure les autres feuillus. On limitera donc par exemple le nombre d'érables sycomore, volontiers envahissants, qui freinent le développement des autres espèces. On limitera également la population de châtaigniers, actuellement très présents.

Assurer la diversité des espèces permet en outre de favoriser différents types de nidification – chaque espèce d'oiseau ayant ses préférences en matière d'habitat ! Et bien sûr, les périodes d'intervention des techniciens (en hiver) préservent les périodes de nidification.

Ce printemps, des sorties nature seront organisées par Fabien Acquitter (ONF) et Pascal Gautier (Service Environnement de la CCPI), afin d'expliquer in situ la gestion de la forêt. *Informations le moment venu dans la feuille info.*

Annaïg Huelvan
Adjointe Culture, Communication & Environnement
Déléguée Petites Cités de Caractère

ENVIRONNEMENT

Plan Arbres du Département.

Dès le lancement du Plan Arbres par le Département, Le Conquet a candidaté pour un projet de boisement du camping des Blancs-Sablons. Lucie Vincent (chargée de mission Plan Arbres et Communication à la Direction de l'aménagement, de l'agriculture et de l'environnement du Conseil Départemental), et Jacques Brulard, (Directeur de l'aménagement, de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement) nous expliquent l'esprit de cette démarche.



Avec l'objectif affiché de planter 500 000 arbres en cinq ans, le Plan Arbres du Département répond à quatre axes : le stockage de carbone, la qualité de l'eau par le captage, le souci de la biodiversité et la qualité du cadre de vie. Il s'agit d'un dispositif simplifié très incitatif, en direction des collectivités et des agriculteurs, avec un financement départemental à 80 % des études préalables, plantations et suivi des arbres pendant trois ans. Le partenariat technique s'effectue avec l'ONF ; le Département s'appuyant en outre sur un conseil scientifique lorsque certains dossiers sont plus épineux. Ce conseil scientifique a été créé avec l'ONF, le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB), Bretagne vivante, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et la Direction de l'aménagement, de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement (DAAEE). Ce conseil scientifique a par exemple validé un projet de boisement en bord de mer à Penmarc'h (rien n'arrête le vent là-bas !) : l'ONF propose un schéma de plantation et un choix d'essences spécifiques pour en faire une plantation expérimentale.



Lucie Vincent (CD29)
et Fabien Acquitter (ONF)
au camping des Blancs-Sablons.

Voilà donc bientôt un an que le Plan Arbres a démarré et Jacques Brulard observe une bonne dynamique des collectivités. Une soixantaine de contacts sont recensés (et près de 50 000 arbres déjà plantés ou en voie de l'être), avec des projets très variés, qu'il s'agisse de boisements importants (parfois intégralement créés en périphérie de villes, notamment de type « Miyawaki »), de boisements linéaires type bocage, d'arbres en ville (cours d'écoles, etc.), de vergers... Le point commun de ces projets est de favoriser absolument des espèces autochtones, loin des modes, en tenant bien compte des spécificités de chaque milieu. L'évolution des facteurs climatiques induit cependant un autre regard sur des espèces telles que le chêne vert, peu breton à l'origine ! Et en bord de mer, le cyprès

de Lambert et le pin Insignis ne sont présents en Bretagne que depuis 150 ans. Mais ils ont façonné le paysage de nos côtes comme s'ils avaient toujours été là ! De même, ce sont les Romains qui ont apporté le châtaignier en France et pourtant on s' imagine volontiers qu'il a été toujours présent en Bretagne... La notion d'essence locale ou indigène est donc complexe. Lucie Vincent ajoute : « Aujourd'hui, nous sommes dans un Jardin Planétaire, selon Gilles Clément. Le rôle du Plan arbres est de veiller le plus possible à l'identité paysagère de notre territoire, d'où la liste des essences proposée dans le dossier de subvention. C'est ce même Jardin planétaire qui est vecteur de problèmes sanitaires : essences invasives, exotiques, qui sont souvent disponibles dans les jardinerie... ». Effectivement, les espèces invasives (parfois peu soupçonnées de l'être comme le buddleia) sont ici proscrites. Il s'agit également d'être vigilants quant à la provenance des arbres, notamment afin d'éviter les maladies cryptogamiques. La diversité des variétés est en outre un bon moyen de lutter contre les maladies.

Le projet conquétois, par son caractère littoral présente des contraintes très fortes de type de sol, de salinité et de vent. Tous les arbres ne peuvent pas forcément s'y développer de façon optimale. Les cyprès de Lambert et pins ont évidemment fait leurs preuves, mais également les chênes et chênes verts dans les estuaires et rias. Le projet du camping s'avère original puisqu'il ne s'agit pas d'un boisement classique. On y prévoit des plantations éparpillées, sans arbres isolés : les compositions de quelques sujets leur permettront de se protéger entre eux. L'objectif de ces arbres est également assez spécifique, rejoignant la problématique de l'arbre en ville : ces arbres auront vocation à produire de l'ombre pour les campeurs. Ils seront aussi paysagers que fonctionnels.

Ces plantations offriront aussi la possibilité de se réapproprier un rapport direct à la nature, ressourçante. Pour les collectivités qui adhèrent à ce Plan Arbres, il s'agit bel et bien, chacun à son échelle, de contribuer à la biodiversité - du sol (cf. livre proposé en page 30) jusqu'au ciel (oiseaux, insectes volants). L'arbre est une solution climatique et un sujet passionnant de recherche : on mesure de mieux en mieux à quel point il est un individu social, communiquant avec ses congénères et son milieu. Nos ancêtres lui consacraient une place qu'il est grand temps de retrouver pleinement.

Annaïg Huelvan

Adjointe Culture, Communication & Environnement
Déléguée Petites Cités de Caractère

Quid de notre compost ?!

Excellente source de fertilisants, le produit obtenu de votre compostage vous permet d'amender les massifs et le potager. Il ouvre les sols lourds, donne du corps aux sols légers et, en lui apportant les éléments nécessaires, il favorise la croissance des plantes et végétaux.

Un compost mûr ressemble à du terreau. Le processus de décomposition prend au minimum trois mois avec beaucoup de travail et jusqu'à trois ans selon les matériaux. Le compost est mûr lorsqu'il a :

- une couleur brune ou noire
- une odeur de sous-bois
- l'apparence de terre sans « morceaux »
- une texture légère et homogène

Entre 3 et 6 mois, on l'utilise comme paillis autour des arbres. Ce compost contient des matières partiellement décomposées et ne doit pas être incorporé directement dans le sol.

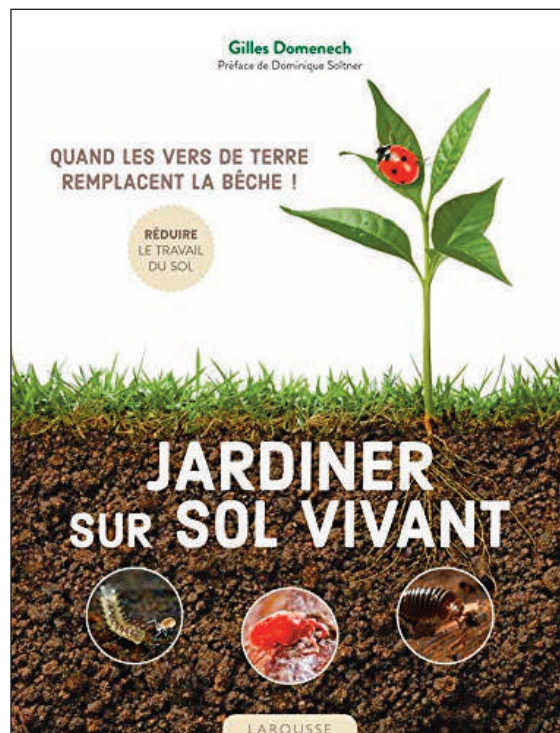
Entre 7 et 9 mois, on peut l'étendre comme paillage. Étalez sur le sol, dans les massifs et le potager à l'automne. Il continuera à mûrir durant l'hiver et enrichira la terre au printemps.

A plus de 10 mois, à maturité, il est l'amendement organique parfait pour les jardinières et les massifs, le potager, la pelouse et tous les végétaux en général. Il améliore la structure du sol. Préparez le terreau en mélangeant de la terre de jardin et du compost pour assurer une bonne croissance aux plantes.

Et toujours à propos du sol, voici un livre remarquable pour les jardiniers !

Après avoir exploré le sol dans la peau d'un collembole (minuscule bestiole proche des insectes et parfaitement inoffensive, qui se nourrit de champignons et de matières végétales en décomposition), vous ne regarderez plus du même œil la terre de votre jardin ! Grâce à Gilles Domenech, vous allez comprendre l'ensemble des processus naturels qui s'y produisent – quand tout va bien, et que votre terre n'a par exemple pas été assassinée par toutes sortes d'abus chimiques. Vous comprendrez comment la plante « fait » le sol, et non l'inverse. Ce qui n'exclue évidemment pas de nourrir son sol avec des paillis et autres nourritures du vivant.

Visites de jardins exemplaires à l'appui, et grâce à des explications très claires, ce livre vous offre un riche éventail des solutions à mettre en œuvre pour réduire le travail du sol, notamment « quand les vers de terre remplacent la bêche ! ».



MISCELLANÉES NATURE

La recette de Matthieu Caraby

Voici une recette de soupe très appréciée par les enfants du restaurant scolaire.

Soupe de potimarron aux épices

Ingrédients pour 6 personnes

- 1 potimarron
- 2 oignons
- 2 carottes
- 1 c à soupe de curcuma
- 1 c à soupe de gingembre moulu
- 4 gousses d'ail

C'est parti :

- Coupez le potimarron en morceaux (pas besoin d'ôter la peau, elle fond très bien à la cuisson). Conservez les graines pour les faire griller ultérieurement... Coupez également les oignons et carottes en morceaux. Préparez les gousses d'ail.
- Dans un faitout, faites revenir les oignons avec un peu d'huile d'olive et ajoutez ensuite les épices sans les brûler.
- Ajoutez les carottes et le potimarron en morceaux et faites revenir le tout quelques instants, mouillez avec de l'eau 2 cm au-dessus du niveau des légumes (vous pouvez ajouter également du bouillon de légumes).
- Laissez mijoter après ébullition une vingtaine de minutes
- Lorsque les légumes sont cuits, mixez le tout en fonction de la texture que vous appréciez (vous pouvez rajouter de l'eau pour délayer votre soupe). Pour ma part je préfère une texture épaisse proche de celle d'une purée...
- Vous pourrez, au moment de servir votre soupe, ajouter un trait de crème de coco, huile de sésame grillé...

Pour les graines... prenez soin de bien les rincer pour ôter le reste de chair restante et laissez sécher sur du papier absorbant... Puis, dans un saladier, mélangez vos graines avec un peu d'huile de tournesol (2 c à soupe suffisent) et les épices de votre choix (curry, curcuma, cumin...). Faites en sorte que toutes les graines soient bien enrobées.

Placez vos graines sans les chevaucher sur une feuille de papier cuisson sur la plaque du four préalablement chauffé à 180°. Enfourez pour 10 min environ.

Vous pourrez ensuite utiliser vos graines rôties pour mettre sur votre soupe au moment de servir.



La recette d'Annie Jezequel

Le jour de sa présentation pour postuler au poste de second.e de cuisine, Annie a régalé le jury avec ses merveilleux sablés au sarrasin ! A votre tour.

Ingrédients :

- 60 g de sucre en poudre (blond, roux, complet... comme vous préférez)
- 180 g de beurre demi-sel en pommade
- 125 g de farine de sarrasin
- 125 g de farine de blé T55
- 45 g de lait
- 60 g de chocolat noir (idéalement en pépites)
- 30 g de graines de sarrasin, ou « kasha »
- Du sucre en poudre dans un grand plat (30 cm minimum de longueur) pour rouler le boudin de pâte dedans avant la découpe des sablés

C'est parti :

- Si votre chocolat est en tablette, coupez-le au couteau pour obtenir des petits morceaux et réservez.
- Mélangez le sucre, le beurre et les deux farines. Puis ajoutez le lait et mélangez à nouveau.
- Incorporez les graines de sarrasin et le chocolat.
- Directement sur votre plan de travail bien propre, formez un boudin régulier de 4 cm de diamètre. Puis roulez-le dans du film alimentaire, entreposez-le au réfrigérateur 30 minutes minimum.
- Préchauffez votre four à 150°, chaleur tournante, et déposez une feuille de cuisson sur votre plaque de four.
- Désemballez le boudin et roulez-le dans le sucre contenu dans le grand plat, afin qu'il en soit recouvert. Posez-le ensuite sur une planche à découper et coupez des tranches d'environ 1 cm de large.
- Déposez-les sur votre plaque de four recouverte de la feuille de cuisson, sans oublier de les espacer un peu.
- Enfourez 30 à 35 minutes (plus ils restent dans le four plus ils seront croustillants).
- Et le plus difficile : attendez qu'ils refroidissent... !



Un arbre m'a donné son ombre

Un arbre m'a donné son ombre
Je ne sais plus son nom
Je crois qu'il était grand
Plus haut qu'une maison
Solitaire et puissant

Quand je n'y croyais plus
Il m'apparut soudain
Était-ce mon salut
Un mirage lointain ?

Comme toi qui m'as offert un jour
Le refuge de ton amour

Un arbre m'a donné son ombre
Accablé de chaleur
Je me traînais vers lui
Assoiffé de fraîcheur
De ferveur et de nuit

Un doux feuillage vert
Entre soleil et terre
Au milieu d'un désert
Aux cruelles lumières

Comme toi qui m'as offert un jour
Le refuge de ton amour

Un arbre m'a donné son ombre
Je croisais des visages
Au regard triste et las
Je manquais de courage
Sans trop savoir pourquoi

Étrange survivant
Il semblait en exil
Dans ce monde brûlant
Comment résistait-il ?

Comme toi qui m'as offert un jour
Le refuge de ton amour

Maxime Piolot
Extrait de son dernier album *Un arbre m'a donné son ombre*.

ARTS & CULTURE
EXPOSITION
SPACE
ISSUE

Bloavezh mat
d'an holl